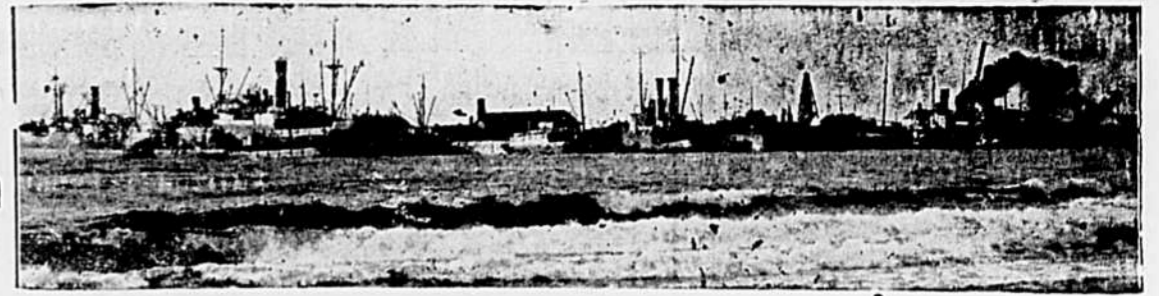


# PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



## L'HISTOIRE SE REPETE

### Le temps des bonnes années

On dit souvent que l'histoire se répète, naturellement avec variantes dans les événements. Notre état de guerre et nos craintes ne sont pas sans précédent. Ainsi durant les guerres de Napoléon, on parla d'une entente que le président Madison avait négocié avec lui pour s'emparer du Canada. Le danger s'approchait de nous par le golfe Saint-Laurent et la ligne des grands lacs. Nos craintes d'aujourd'hui, du même danger, ne sont donc pas nouvelles puisqu'elles étaient celles de nos ancêtres d'il y a cent cinquante ans. Mais alors on ne craignait pas les sous-marins allemands. Le danger venait des vaisseaux de Bonaparte, des vaisseaux français et de ceux des Etats-Unis.

On vivait depuis quelques années dans une atmosphère de guerre continue. Aux premiers grondements de la révolution française, nos ancêtres se crurent retournés à 1775. Et ils redoutaient la guerre qui pouvait s'ensuivre. Ils désapprouvaient la révolte des Français et pensaient que le cabinet de Londres prêterait secours à Louis XVI tandis que les Etats-Unis se jetteraient du côté des révolutionnaires... et que le Canada serait envahi. On sait que la paix entre l'Angleterre et le gouvernement de Paris se fit en 1793. Le général Washington, très peu sympathique à la France, réussit à maintenir sa neutralité en dépit d'une forte pression exercée par le bas peuple des treize Etats.

Vers le printemps de 1793, peu après l'exécution de Louis XVI, la guerre éclata. C'est alors que survint pour nos ancêtres une situation qui se renouvelle aujourd'hui, après plus d'un siècle et demi. Des commandes plus nombreuses que jamais arrivèrent dans la colonie et le blé, l'orge, l'avoine, le chanvre, le lin, le godron furent exportés en abondance pour alimenter l'armée, la marine et la population des Iles Britanniques. La construction des navires à Québec prit figure d'une industrie nationale qui fleurit dans la suite pendant près d'un siècle. La coupe du bois de charpente suivit. Les mâtures de navires furent expédiées à pleins bâtiments. Et l'on sait que le commerce du bois qui naquit alors devait être longtemps l'une des deux ou trois principales sources de richesse du Canada.

Bref, durant un quart de siècle, plus particulièrement de 1790 à 1815, le Canada, qui ne comprenait à bien dire que la province de Québec actuelle, tout le Haut Canada étant peu habité et loin de la mer, faute de voies de communication faciles et rapides, connut une situation exceptionnellement prospère, si on la compare à celle des époques antérieures. Le souvenir de ces temps d'abondance s'est longtemps conservé sous la forme d'une expression courante: « Le temps des bonnes années ».

Ces « bonnes années » étaient dues à la guerre d'Europe et à notre guerre contre les Etats-Unis (1812-1815). La guerre payait la guerre; un peu comme aujourd'hui. Selon les circonstances, a-t-on remarqué, les guerres produisent une grande pénurie ou une circulation monétaire abondante. « De 1775 à 1786, dit quelques part Benjamin Sulte, il pleuvait de l'or, nous étions sous la gouttière et l'on ne se battait que très peu chez nous ».

En 1786, notre pays entra dans une phase de commerce très prospère avec les trois royaumes. Les ressources naturelles du Canada s'étaient révélées aux armées européennes et on avait recours parmi les gens d'affaires de la Grande-Bretagne.

Pour en revenir à la guerre elle-même qui, à cette époque, provoquait tant de crainte chez les Canadiens, la fin de 1805 fut marquée par un grand triomphe: la bataille de Trafalgar, qui aussitôt dissipa la peur de voir la flotte française entrer dans le golfe Saint-Laurent. Des manifestations joyeuses éclatèrent dans la province et durèrent plusieurs semaines. C'est à cette occasion que la statue de Nelson fut érigée à Montréal.

Henry DESCHAMPS.

## LETRE DE LONDRES

par GLANVILLE CAREW  
(British United Press)

On a décidé récemment l'âge d'enregistrement des femmes jusqu'à 50 ans. Que signifie au juste cette mesure? Elle signifie d'abord que toutes les femmes, de 40 à 50 ans, devront toutes s'inscrire aux bureaux de travail et qu'elles devront y subir un interrogatoire. Elle vise environ 750.000 femmes à qui l'on demandera quel genre de travail elles désirent accomplir dans les usines de guerre. Jusqu'à date les autorités ont été critiquées par tout le public pour cette décision.

Plusieurs d'entre nous prévoient qu'une autorité médicale anonyme quelconque du ministère du Travail annoncera que l'on a découvert, après recherches, que les femmes de 45 à 50 ans ont toute la santé et la puissance physique et morale de leur jeunesse. Toutefois nous faisons confiance à cette vieille croyance qui enseigne que cette période est la plus difficile de la vie d'une femme et que les femmes ne sont pas aptes à fournir, à peu d'exceptions près, un grand effort physique et mental. Nous continuerons aussi de croire que pendant cette période non seulement la santé de la femme mais aussi son jugement, ses émotions, sont instables.

Il est évident, d'ailleurs, que si un certain nombre de femmes visées par cette mesure sont des célibataires la majorité sera formée de femmes mariées. Ces femmes ne peuvent recevoir d'aide et elles doivent avoir soin du foyer, nourrir la famille. Leurs maris et leurs enfants doivent continuer à manger et qui s'en chargera si elles doivent travailler à l'usine. Qui se chargera d'aller acheter la nourriture puisque les magasins ne font plus de livraison. Ce n'est plus une mince besogne que de faire les achats de nos jours avec le système de rationnement. Il faut y mettre beaucoup de temps et il est douteux que si les ménagères sont appelées à l'usine elles puissent accomplir cette tâche. Certes, s'il est un travail qui

exige aujourd'hui tout le temps de la personne qui doit l'accomplir c'est sans doute celui de la ménagère.

On dira peut-être que si les ménagères peuvent accomplir toute leur besogne elles peuvent également travailler à l'usine. C'est faux. Si les jeunes femmes peuvent le faire, les femmes de 40 à 50 ans ne peuvent travailler et conserver en même temps à leurs foyers l'aspect d'un foyer. Elles ne sauraient guère travailler à l'usine sans provoquer un véritable chaos au foyer, ce que les autorités veulent pourtant éviter.

En somme, tout indique que le ministre du Travail devra faire face à une vive opposition que la rhétorique la plus éloquent sur le patriotisme aura beaucoup de difficulté à aplanir.

## BOURSES D'ETUDES AUX FILS DE COLONS

150 bourses d'études viennent d'être accordées par le premier ministre Adélard Godbout pour les fils de colons qui désirent fréquenter une Ecole Moyenne d'Agriculture ou cours des prochains six mois d'hiver, soit du 1er novembre au 30 avril.

L'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski se verra octroyer 10 bourses et l'Ecole Ste-Marie de Val-d'Espoir (Gaspé-Sud), 20 bourses.

Ces bourses consistent pour le Ministère de la Colonisation à payer à la place de l'élève la moitié de la pension, soit \$9.00 par mois, et les fils de colons qui sont intéressés à obtenir l'une de ces bourses n'ont qu'à s'adresser à l'Ecole d'Agriculture où ils désirent étudier.

## Fête légale lundi

Lundi prochain, 6 septembre, fête du travail, est un jour de fête légale. Les bureaux seront fermés.

## REMINISCENCES

De la petite histoire... contemporaine. — Vieille famille rimouskoise. — Une ferme où les citadins se plaisaient à séjourner en été et où Arthur Buies passa plusieurs vacances. — Souvenir d'une soirée d'hiver.

FEU BLANCHE (REHEL) MORISSETTE

(par R.-E. ASSELIN)

Dans la brève nécrologie que publiait le Progrès du Golfe, la semaine dernière, pour annoncer la mort de Mme Pantaléon Morissette, née (Blanche) Réhel, de Gravelbourg, le journal notait que la défunte était « la dernière survivante des fils et filles d'Achille Réhel ».

Avec elle, en effet, c'est toute une génération du nom de Réhel qui disparaît. Un à un, ils se sont éteints: Aimé, Alphonse, Alice, Rosario, Berthe et Blanche. Les deux aînés, Rosario et Blanche, ont heureusement laissé une nombreuse postérité, et par les fils du premier (l'ancien grand connétable de Rimouski, plus tard chef et surintendant de la circulation à Montréal, où il est décédé il y a deux ans), le nom de cette excellente famille se perpétuera... ailleurs. (Les seuls survivants qui en restent dans notre région sont Mme Couture, pensionnaire à l'Hospice de Rimouski, sœur d'Achille, et Réhel Bernier, fils du registraire de Matane).

Ce n'est pas sans mélancolie que les anciens voient ainsi disparaître ceux qu'ils ont connus ou dont ils ont entendu parler dans leur enfance, tels ces magnifiques terriens de race qu'étaient, de génération en génération, les Réhel: Julien, Melchior, Victor et Achille, dont la fille Mme Morissette vient de mourir à Gravelbourg.

Entre autres traits particuliers, la famille Réhel avait celui d'être la seule de ce nom à Rimouski et celui de posséder l'une des fermes les plus enviables à cause de son site au bord du fleuve, à l'entrée de la ville. Longtemps, elle fut recherchée et fréquentée par des citadins de grandes villes comme endroit idéal pour les mois d'été. Arthur Buies y séjourna pendant ses vacances d'enfant et y revint souvent à l'époque de sa brillante carrière d'écrivain. Les Catellier, d'Ottawa, les Dionne, de Québec, vinrent y passer plusieurs étés. L'air y était embaumé des odeurs de foins et de fleurs aussi bien que des acres aromes venant du fleuve. C'est même quelque part sur la rive qui bornait la ferme Réhel que Buies rêva, paraît-il, de se ménager une paisible retraite car, un an ou deux avant sa mort, il y avait fait construire pour son compte les fondations d'une villa qui aurait été selon ses goûts de penseur et de poète.

Par suite de sa proximité de la ville, la ferme Réhel était bien connue de toute la population de Rimouski. Mais il y avait davantage pour la rendre attrayante: c'était l'urbanité, le caractère avenant et hospitalier de ses maîtres, hommes et femmes. Je me rappellerai toujours, pour ma part, une joyeuse et exquise soirée d'hiver que je passai là avec des amis, il y a environ un quart de siècle. J'avais chez moi, en visite, un ancien condisciple d'université, un camarade très cher, venu par affaires à Rimouski. L'un de mes hôtes, ami commun, qui raffolait de faire plusieurs « veillées » dans une, nous proposa soudain d'aller veiller à la campagne, sous prétexte de faire connaître au visiteur, qui venait pour la première fois dans « le bas du fleuve », un peu de la physionomie de cette campagne au milieu de laquelle nous vivions. Malgré la neige abondante, la poudrière et le froid, la proposition sourit à tous. « Allons à la campagne! » Une sorte de veillée du bon vieux temps. Mais où, pas trop loin? « Chez Pantaléon (Morissette), le mari de ma cousine », de suggérer notre ami C... En effet, c'était l'endroit par excellence. Dix à quinze minutes de voiture... Faute de voiture assez grande pour transporter ensemble notre groupe, il y aurait la « traîne à bâtons ».

Ce fut donc en traîneau tiré par un robuste cheval que nous nous rendîmes gaiement « chez Pantaléon ». Le maître de céans et son épouse nous accueillirent avec la plus affable cordialité. Nous passâmes en leur compagnie et celle de leur famille une délicieuse soirée, qui se termina par un savoureux réveillon et dont notre ami de la grande ville, comme chacun de nous, « emporta le meilleur souvenir ».

Souvenir qui me revient doucement à l'esprit en apprenant le deuil douloureux de M. Morissette, la mort de sa digne et dévouée compagne, « dernière survivante des six fils et filles d'Achille Réhel », la dernière de sa lignée à occuper la terre ancestrale où elle était née.

A mon vieil ami Pantaléon et à ses enfants, si loin de nous qu'ils sont maintenant, j'adresse l'expression de mes plus sincères condoléances.

R.-E. ASSELIN.

## Les Petites Choses de la Petite Histoire

### La cloche de Louisbourg

Connait-on l'histoire de la cloche de Louisbourg, que l'on peut voir dans le musée du Château Ramsay à Montréal?

Louisbourg tomba définitivement le 27 juillet 1758 aux mains des troupes anglaises commandées par Amherst, Boscawen et Wolfe. La vieille église française « Sainte-Claire » subit les avaries de la canonnade. Les deux clochers s'effondrèrent. La cloche fut transportée deux ans plus tard à Halifax, où elle servit pendant un demi-siècle à un pasteur anglican. En 1895, Mme Robertine Barry (« Française », de son nom de plume), alors attachée à la rédaction de la « Patrie », au retour d'un voyage à Halifax, après un pèlerinage aux ruines de Louisbourg, annonça que la cloche était à vendre. Elle organisa bientôt, en 1896, une souscription qui fut assez substantielle pour acheter cette cloche historique, qui fut expédiée à Montréal quelques mois plus tard. Elle enrichit, peu après, le musée du Château Ramsay qui fut inauguré au mois d'avril 1896.

Précieuse relique de la domination française en Amérique, la cloche de Louisbourg pèse trente livres, le battant compris. L'acte de son baptême porte la date du 19 février 1724. On voit gravés sur le métal ces mots: « Bazin m'a fait ».

### Enfance d'une Législature

Il s'agit de la première Législature du Haut-Canada en 1792. Le gouvernement Simcoe écrivait au ministre des colonies, après les élections: « Je vois bien ce que le peuple a dans la tête. Il ne veut élire ni monsieur, ni officier ayant appartenu à l'armée, mais seulement des gens de sa propre classe, des personnes qui n'ont qu'une table, autrement dit qui mangent avec leurs engagés. J'ai eu mille peines à les persuader de choisir John White afin d'avoir au moins un homme de loi dans cette Chambre ».

A cette époque, les habitants du Bas-Canada, au contraire, s'efforçaient d'élire pour leur législature les hommes les plus instruits. Des seize membres de la Législature du Haut-Canada, deux seulement avaient assez de connaissances ou d'instruction pour se débrouiller un peu. La session dura du 17 septembre au 15 octobre dans la petite ville de Newark, sur la rivière Niagara. On eut l'étrange idée d'envoyer les documents de la session en Angleterre, vu que personne n'était capable de les déchiffrer. La tradition veut que le navire qui portait ces archives fut capturé par un corsaire français.

### Livres canadiens à l'index

Les livres canadiens à l'index « ex-professo », c'est-à-dire qui ont été directement interdits par les décrets de la Congrégation de l'Index, sont en très petit nombre. Nous ne nommerons pas ceux des auteurs récents ou vivant encore, mais il est intéressant de mentionner les deux ouvrages suivants qui sont fort peu connus: « Essai sur cette question: Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux », cinq volumes publiés à Amsterdam en 1767.

Et cet autre ouvrage: « Dialogue de Monsieur le baron de Lahontan et d'un sauvage dans l'Amérique », contenant une description exacte des moeurs et des coutumes de ces peuples sauvages », par Nicolas Grendeville, publié en 1702.

Ces volumes condamnés ne sont pas, il est vrai, d'auteurs canadiens mais ils font partie de la bibliothèque canadienne.

### Les temps sont changés

Isaac Weld, un Irlandais très instruit, qui voyait la situation déplorable où se trouvaient ses compatriotes et cherchait à l'améliorer, visita l'Amérique en vue de ce projet. Il vint à Montréal en 1797. La description qu'il donne de son voyage indique un homme qui veut soigneusement se renseigner. Il écrit non sans étonnement qu'en arrivant à Montréal il vit des bâtiments de plus de 400 tonnes amarrés au rivage. Aujourd'hui, on conviendrait que des navires de ce tonnage sont des bébés à côté des transatlantiques de notre temps, comme les navires de l'Inde seraient des joujoux auprès des 400-tonneaux de 1797. Weld ajoute: « Les vaisseaux qui font le service entre l'Europe et Montréal ne peuvent exécuter qu'un voyage par an ».

Vers 1846, un député disait à l'Assemblée Législative du Canada: « Nous verrons un jour arriver à Québec un transatlantique chaque semaine. Et l'on a beaucoup ri de cette incroyable confiance en l'avenir ».

### Souvenir d'un jeune talent

Veut-on savoir qui a le mieux rendu en anglais A la Claire Fontaine et Un Canadien Errant « allant sur l'air » et conservant dans les mots, arrangés avec une adresse surprenante, la poésie qui, pour nous, se dégage de ces couplets restés dans la mémoire de tous les Canadiens et qui se font entendre des bords du Saint-Laurent jusqu'aux Montagnes Rocheuses?

C'est l'oeuvre d'un tout jeune homme, de talent précoce, absolument maître des deux langues, malheureusement voué au journalisme américain qui fonda sa personnalité dans cet océan où tout s'engloutit, ce qui l'empêcha de perpétuer son nom par un chef-d'oeuvre pour lequel il avait toutes les aptitudes.

Ce jeune homme, d'après Benjamin Sulte qui le connut, s'appelait George-Thomas Lonigan. Né à Saint-Charles, le 10 décembre 1845 il était le fils d'un Irlandais, William Lonigan, qui avait épousé Emily Webster, cousine du fameux orateur Daniel Webster. George-Thomas Lonigan mourut à trente ans. Il vécut plusieurs années à Trois-Rivières.

Dr SAP.

### Prochain mariage

M. et Mme Vincent Dumont, de Cacouna, font part du mariage prochain de leur fils Lionel, de Rimouski, avec Mlle Jeanne Tremblay, fille de Mme Ve Edmond Tremblay, de Rimouski. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le 14 septembre en la cathédrale de Rimouski, dans l'intimité. Pas de faire-part.

### PROMOTION

Un ancien Rimouskois, le lieutenant Maurice Trudeau, fils de M. et Mme Ls-G. Trudeau, autrefois de Rimouski, vient d'être promu capitaine. Il est présentement en Sicile, où il a participé aux engagements avec l'ennemi.

### Naissance

L'épouse de M. Godbout Gilbert (Jacqueline Côté), un fils, né à l'hôpital St-Joseph le 29 août et baptisé le même jour sous le nom de Jacques, Parrain et marraine, M. et Mme R.-O. Gilbert, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Françoise Côté, tante de l'enfant.

### FEU Mme PIERRE DUBE

Le compte rendu des funérailles de Mme Dubé nous est parvenu trop tard pour publication dans le présent numéro. Nous le publierons la semaine prochaine.

## PONT DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Le pont de Sainte-Anne-des-Monts, sur la rivière du même nom, va être remplacé.

Le vieux pont couvert qui, comme ses congénères, a bien fait ses preuves n'en pouvait plus. Il n'était d'ailleurs conçu ni pour la vitesse, ni pour les lourdes charges. Même dans notre Province, nous évoluons: l'âge des rossinantes et des quatre-roues pouvait s'accommoder d'un pont de bois étroit et de chemin tournant en équerre, mais à l'époque du camion, de l'auto et de la vitesse, il faut du béton et des alignements aisés.

Le nouveau pont sera, comme il se doit, en béton armé, sur une substruction en béton avec fondations consolidées par du pilotis. Voici quelques dimensions. Longueur totale, entre les murs de butée, quatre cent vingt pieds, comprenant six travées de soixante-dix pieds deux pouces chacune; ce qui requiert deux culées et cinq piliers. Largeur de voie roulante, vingt pieds, flanquée d'un trottoir de deux pieds six pouces à chaque côté avec garde-corps en béton armé. La largeur totale du tablier sera donc de vingt-six pieds quatre pouces.

Cette nouvelle structure va donner lieu à un redressement de chemin: les approches à l'équerre disparaîtront pour faire place à des raccords en biais. Le nouveau site se trouve à plusieurs cents pieds plus bas que l'ancien.

Le Ministère des Travaux Publics, de Québec, conjointement avec la Municipalité de Sainte-Anne, qui contribue pour sa part, fait construire le pont. Après demande de soumission pour le pont à l'exclusion des approches, le contrat a été adjugé au plus bas soumissionnaire M. L.-P. Couture, ingénieur civil et entrepreneur de Québec et Jonquière.

On nous dit que les travaux commenceront vers le 15 septembre.

## LE PAPE ET LA PAIX

Au début de la 5e année de guerre, le 1er septembre, sa sainteté le pape Pie XII a adressé, dans une allocution radiophonique, au monde entier et aux cœurs qui ont un vibrant appel en faveur d'une paix juste et durable.

Voici un extrait de la traduction (non officielle) de cet émouvant et grave document:

« A travers de gigantesques batailles, les développements extérieurs de la guerre se rapprochent et nous et convergent vers leur point culminant. Jamais cette exhortation de l'Ecriture: «...Et vous, juges de la terre, proclamez de la justice... » ne fut plus opportune et plus urgente qu'à cette heure où la tragique réalité s'impose à tous. Tous les peuples doivent maintenant méditer en eux-mêmes tout en gardant les yeux sur les ruines. Il faut leur donner la sagesse et les encourager, les soutenir dans leurs efforts. Les décourager serait un aveulement désastreux.

« Dans chaque pays, l'âme du peuple repugne au culte de la violence, et, dans l'horrible spectacle de la mort et de la destruction, s'attend à une condamnation méritée. Dans toutes les nations l'aversion croît contre la brutalité des méthodes de la guerre totale qui va plus loin que toutes les limites honnêtes, que toutes les lois divines et que tout le droit humain.

« Plus que jamais, les esprits et les coeurs des peuples sont tourmentés par le doute que voici: la poursuite d'une telle guerre peut-elle être dans l'intérêt national, raisonnable et justifiable devant la conscience humaine et chrétienne? Après tant de traités déchirés, tant de conventions ignorées, tant de promesses brisées, tant de changements contradictoires dans les sentiments et dans l'action, la confiance entre les nations s'est évanouie et est tombée bas au point de supprimer toute résolution généreuse d'esprit et de courage.

« Par conséquent, Nous Nous tournons vers tous ceux dont c'est la tâche de promouvoir l'entente et l'harmonie relativement à la paix, avec une prière qui jaillit du plus profond de Notre coeur plein de tristesse, et Nous leur disons que la véritable force n'a pas besoin d'avoir peur de la générosité. Elle a toujours été un gage de garantie contre n'importe quelle fausse interprétation de sa promptitude et de son désir de pacification et contre n'importe quelle autre répression.

« Ne troublez pas ou n'entraidez pas le désir de paix des peuples par des actes qui au lieu d'encourager la confiance ravivent plutôt la haine et renforcent la détermination de résister. « Donnez à toutes les nations un espoir justifié de paix honorable qui ne vienne pas en conflit avec leur droit de vivre et leur sens de l'honneur. Qu'on s'aperçoive clairement qu'il y a un loyal accord entre vos principes et vos décisions, entre les déclarations au sujet d'une juste paix et les faits.

« C'est seulement de cette façon qu'il sera possible de créer une atmosphère propice dans laquelle les peuples qui sont moins favorisés que les autres par l'orientation de la guerre à n'importe quel moment donné puissent croire en la naissance et au développement d'un nouveau sens de la justice et de la coopération entre les nations et puissent tirer

de cette conviction les conséquences naturelles d'une plus grande confiance en l'avenir, libérés qu'ils seront de cette crainte que le maintien de l'intégrité, de l'honneur de leur mère-patrie puisse être compromis. »

## MORT DE Mme ERNEST LAPOINTE

L'épouse de l'ancien ministre de la Justice, Mme Ernest Lapointe, née (Emma) Pratte, est décédée lundi dernier à l'Hôtel-Dieu de Québec, où elle avait été transportée il y a quelques semaines. Pendant son séjour à Québec, le premier ministre MacKenzie King lui avait rendu visite. Elle était âgée de 61 ans. Native de Rivière-du-Loup, elle était la fille de M. et Mme J.-Alfred Pratte. Lui survivent un fils, le capitaine Hugues Lapointe, député de Lotbinière à la chambre des Communes, actuellement en service outremer, une fille, Mme Roger Quimet (Odette), de Montréal, une soeur et cinq frères, entre autres l'hon. juge Garon Pratte, de la Cour Supérieure, de Québec. Ses funérailles ont eu lieu hier en l'église de St-Coeur de Marie, à Québec, et l'inhumation au cimetière de la paroisse de St-Patrice à Rivière-du-Loup où la dépouille de l'hon. Ernest Lapointe est aussi inhumée.

## MORT DE Mme J.-A. GARNEAU

Nous avons appris avec regret la mort, survenue à l'hôpital St-Joseph dimanche matin, de Mme Véronique Collin, veuve de M. Joseph-Alfred Garneau, ancien marchand de notre ville. Elle était la mère de l'officier-pilote Rosaire Garneau, actuellement en service actif en Angleterre, de Mme Anatole Laliberté (Marcelle), de MM. Gustave, Charles et Jean-Luc Garneau, de Mlle Aline et Gemma Garneau; et la belle-mère de M. Alphonse Garneau et Mlle Hilda Garneau. La défunte était âgée de 57 ans.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi à la cathédrale, au milieu d'un imposant concours de parents et d'amis.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

## DES NOTRES TUÉS ET BLESSÉS EN SICILE

La 14e liste officielle des pertes canadiennes en Sicile contient 107 noms, parmi lesquels figurent, pour ceux de notre région, un officier et un soldat qui ont été blessés et trois soldats qui ont été tués au combat.

L'officier mentionné officiellement comme blessé est le major Charles-Hector Bellavance, de Rimouski, fils de M. et Mme Alphonse Bellavance, de notre ville, et ancien commandant du centre « 55 ». Le soldat blessé est M. Ernest Bérubé, fils de Fabien Bérubé, de St-Eugène de Ladrière (St-Fabien).

Les soldats « tués au combat » sont: Soldat Emile Banville, de St-Narcisse, fils de Mme Marcelline Banville, du même lieu; Soldat Rodolphe Cloutier, de Baie-des-Sables; tante: Mlle Marguerite Caron; épouse outremer: Sergent Edmond Deraps, fils de M. Philippe Deraps, de St-Etienne de Restigouche.

UN SEMINAIRE DE THEOLOGIE AU DIOCESE DE RIMOUSKI

Sous la direction du Rév. Père Fontaine, s.j. Son Excellence Mgr Georges Courchesne, évêque de Rimouski, a invité le R. P. Paul Fontaine, s.j., à prendre la direction d'un séminaire de théologie au diocèse de Rimouski.

FERMETURE DE HUIT CENTRES D'ENTRAINEMENT

Les camps de Rimouski et Huntingdon affectés à d'autres fonctions. — Groupement des centres basiques avec les centres avancés.

Ottawa. — Le département de la Défense nationale a annoncé une réorganisation élaborée de tout le système de centres d'entraînement de l'armée qui aura pour résultat la fermeture de huit centres et le groupement des centres basiques avec les centres avancés.

Cette réorganisation aura deux conséquences: 1.—Un certain nombre d'officiers et de soldats actuellement employés comme partie du personnel d'entraînement seront libérés pour servir avec les renforts ou seront retournés à la vie civile;

2.—Quand une recrue entrera dans l'armée et sera désignée pour un service particulier, disons l'infanterie, elle sera dirigée vers un centre d'entraînement basique pour infanterie et passera ensuite à un centre d'entraînement avancé pour infanterie au lieu d'être dirigée d'abord vers un centre d'entraînement basique général de l'armée et de passer ensuite dans un centre d'entraînement avancé pour infanterie, comme cela se faisait jusqu'ici.

Dans la liste des centres affectés par cette modification se trouvent les centres d'entraînement d'officiers à Trois-Rivières et Gordon Head, Colombie canadienne, dont la fermeture prochaine a déjà été annoncée.

Tout comme dans le communiqué qui a annoncé la fermeture de ces camps d'officiers, le communiqué d'hier soir disait que ces changements sont rendus possibles parce que « la phase d'expansion des unités de l'armée est passée » et que l'entraînement peut maintenant être consacré principalement aux renforts.

Les centres d'entraînement basique de Lauzon, Ottawa et Regina sont fermés comme tels et serviront maintenant comme dépôts de district. Le centre d'entraînement basique de Huntingdon servira à des fins médicales et celui de Rimouski à des fins d'opérations.

Le centre basique de Chilwick, C.-C., est fermé et son futur est encore à l'étude, comme dans le cas des centres d'entraînement pour officiers à Trois-Rivières et Gordon Head.

Journées coopératives dans le Bas du Fleuve

L'agronome régional de Rimouski, M. J.-N. Albert, en collaboration avec ses agronomes de division, est à organiser pour cet automne, à des dates qui seront précisées plus tard, une série de journées coopératives dans le Bas du Fleuve.

Ces séances d'étude sur la coopération agricole auront lieu dans les paroisses suivantes: St-Hubert, L'Isle-Verte, Trois-Pistoles, St-Fabien, Rimouski, Mont-Joli, Amqui et Matane. A elles seules, ces paroisses possèdent 49 sociétés coopératives très actives.

Au nombre des conférences qui prendront part à ces réunions, on relève les noms de MM. H.-C. Bois, gérant de la Coopérative Fédérée de Québec, Laurier Deschênes, chef adjoint du Service de l'Economie Rurale au ministère de l'Agriculture et J.-R. Belzile, gérant de la Coopérative Fédérée, succursale de Québec.

Saint-Luc

La fête champêtre, qui eut lieu à St-Luc de Matane dimanche, a remporté \$800.00, somme qui sera versée aux oeuvres paroissiales.

GRAND PRIX FORESTIER A M. PLACIDE VALCOURT DE ST-LEON-LE-GRAND

St-Léon-le-Grand, le 30 août, 1943 Hier, devant une assistance nombreuse, à la salle paroissiale de St-Léon-le-Grand, on a remis officiellement à M. Placide Valcourt le trophée du Grand Prix Forestier, attribué pour la première fois dans cette province par l'Association forestière Québécoise. Cette manifestation avait été organisée par les officiers du cercle paroissial de l'U.C.C. et était présidée par son actif et dévoué président, Monsieur Belzile. Assistaient à cette démonstration, outre M. Belzile, MM. Imbault, maire de la paroisse, A. Guay, Secrétaire du cercle de l'U.C.C., Charles Castonguay, président régional de l'U.C.C., Jules Rinfret, b.s.a., agronome, Vrai-Brillant, J.-N. Michaud, inspecteur général de la Colonisation, Rimouski, et J.-D. Brule, i.l., de Vrai-Brillant.

Des le début, M. Belzile fit ressortir le fait qu'il convenait que la paroisse toute entière s'unisse pour offrir à l'heureux gagnant du trophée un vote de remerciement et de reconnaissance pour l'honneur qu'il a fait rejaillir sur la paroisse de St-Léon-le-Grand par son travail et ses efforts constants en vue d'exploiter sagement et de cultiver sa petite forêt.

Invité par le président, M. J.-D. Brule, représentant de l'Association Forestière Québécoise, se dit heureux d'assister à cette manifestation et remercia bien sincèrement les officiers de l'U.C.C. qui ont pris l'initiative d'organiser cette fête paroissiale. Il expliqua sommairement les buts poursuivis par l'Association Forestière Québécoise et énuméra brièvement les travaux accomplis depuis la fondation de cette Association, et fit voir la tâche immense qu'il reste à accomplir dans le vaste domaine de la conservation forestière; puis il invita la population de s'efforcer à mieux connaître leur milieu forestier et agricole en fréquentant les cercles d'études comme ceux de l'U.C.C., afin de pouvoir aider et guider à l'occasion ceux préposés à la gestion de nos richesses forestières et à leur exploitation rationnelle. Il termina en félicitant chaleureusement l'heureux gagnant du trophée et en formulant l'espoir que St-Léon se maintiendrait à l'honneur lorsque le grand prix sera de nouveau attribué dans la région, et que M. Valcourt aurait de nombreux imitateurs.

M. J.-N. Michaud, en quelques phrases bien senties, fit ressortir les qualités de travail, d'ordre et la tenacité de M. Valcourt, dans l'exploitation judicieuse de son lot qui lui a mérité le prix qu'on lui décerne aujourd'hui. Il le félicita bien sincèrement, ainsi que Mme Valcourt, à qui revient une part du mérite qu'on lui reconnaît.

M. Jules Rinfret dit à l'assistance combien il a été heureux d'avoir pu se rendre à cette démonstration pour offrir à M. Valcourt et à sa famille les félicitations qui leur reviennent à juste titre. Il ajouta qu'il importe pour tous de bien voir et de considérer les liens étroits qui existent entre la forêt et la ferme dans la vie économique de la région, et engagea l'assistance à prêter son concours le plus entier pour réaliser les objectifs de l'Association Forestière Québécoise.

Enfin, M. Castonguay, qui succéda à M. Rinfret, fit voir dans une brève allocution, empreinte de conviction profonde, et à grands traits, l'oeuvre accomplie par l'Association Forestière Québécoise depuis trois ans, et ce, particulièrement dans la région de Rimouski, pour la conservation de nos richesses forestières et autres ressources naturelles. Il souligna de façon particulière le mérite de M. Valcourt, l'un des membres du cercle paroissial de l'U.C.C., qui possède toutes les qualités du vrai colon et du vrai coopérateur. Il le félicita chaleureusement pour l'exemple qu'il donne à tous en exploitant rationnellement son bois, et souhaita qu'il ait de nombreux imitateurs à l'avenir.

Invité à parler, M. Valcourt remercia les organisateurs de cette manifestation et félicita l'Association Forestière Québécoise d'avoir fondé le Grand Prix Forestier. Il invita de façon toute particulière toute l'assistance à venir voir les travaux qu'il a faits pour conserver son petit domaine boisé.

CYCLISTE TUE PAR UNE AUTO A ST-FABIEN

M. Georges Théberge, âgé de 27 ans, fils de M. et Mme Ls-Philippe Théberge, de St-Fabien, a été tué instantanément dimanche soir par une automobile comme il s'engageait en bicyclette sur la route nationale. Sous la violence du choc, le jeune homme fut projeté à plusieurs pieds et sa mort fut instantanée. L'accident est survenu dans le village même de St-Fabien au début de la soirée. Le conducteur de l'automobile stoppa immédiatement sa voiture, s'pressa de requérir les soins d'un médecin et alla chercher un prêtre, tandis que les témoins se portaient au secours de la victime.

CONGRES REGIONAL DES CHAMBRES DE COMMERCE (St-Simon à Gaspé)

A Mont-Joli le 5 septembre 1943 Dimanche après-midi, le 5 septembre, à 1 h. p.m., s'ouvrira à Mont-Joli le congrès régional annuel des Chambres de Commerce de la région St-Simon à Gaspé et de la région de Matapédia.

Des questions de la plus haute importance seront discutées au cours de ce congrès, auquel assistera M. Paul-E. Poirier, président de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province.

Pendant que les membres des Chambres de Commerce seront en congrès, les épouses et amies de ces membres seront reçues par le commandant et les autorités de l'école d'aviation de Mont-Joli. Ce groupe de dames visitera cette école de 3 à 5 h. et elles seront ensuite reçues à un thé à la cantine du personnel du corps féminin de l'aviation.

Un grand banquet auquel assisteront plus de 200 convives clôturera le congrès à l'hôtel Chez-Donat à Métis-sur-mer à 7 h. p.m. L'honorable Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, de l'industrie et du commerce dans le gouvernement provincial, l'honorable Onésime Gagnon, c.p., c.r., député du comté de Matane, et M. Emmanuel D'Anjou, député fédéral de Rimouski, adresseront la parole aux convives, qui auront également l'avantage d'entendre M. Paul-E. Poirier, président de la Fédération. (Comm.)

AU BIC GOLF CLUB

M. Thomas Bernier a remporté la coupe D'Anjou au tournoi « Net Medal Play » qui s'est joué sur le terrain du club de golf de Bic samedi le 28 août.

M. Henri-A. Martin s'est classé premier pour le meilleur score brut avec 85.

Table with 2 columns: Name, Score. Thomas Bernier 89, Henri-A. Martin 85, Léopold D'Anjou 86, Gleason Belzile 93, Walter Burgess 93, Alex Murray 94, Maurice Tessier 97, Yves Belzile 98, Amédée Caron 102.

La semi-finale pour le championnat du club, coupe Duchesneau, se jouera comme suit: M. Léopold D'Anjou contre M. Alex Murray, M. Maurice Tessier contre M. Henri-A. Martin.

Les deux vainqueurs se rencontreront en finale la semaine prochaine. Samedi le 4 septembre aura lieu le tournoi « Epitaphe » auquel tous les joueurs du club prendront part.

ROTARYMOUSKI

PROCHAIN CONFERENCE: Sergent Eugène Morin, chef du poste No 2 de la Sûreté provinciale, à Rimouski. Le conférencier nous entretiendra de sa profession de détective.

DEJEUNER PRECEDENT: Le major Léopold Ferland, officier de Bien-Etre des Vétérans, a donné des détails intéressants sur ce que le gouvernement fédéral fait actuellement et surtout sur ce qu'il a décidé de faire pour le rétablissement des soldats après la démobilisation. C'est ainsi que nous avons appris que, depuis le début de la guerre, de 1500 à 2000 soldats ont été licenciés chaque année après un entraînement de quelques mois, pour cause de maladie ou blessures. Le gouvernement a établi pour eux un service de formation professionnelle pour leur aider à se spécialiser dans un métier de leur choix et les envois dans plusieurs écoles ouvertes à cette fin. De plus, il est payé à chaque soldat licencié une allocation de \$10.00 à \$30.00 par semaine et on leur fournit également un service médical gratuit. Les anciens combattants qui voudront s'établir sur des terres recevront du gouvernement un prêt de \$4,800.00 pour les aider. Nous avons également été heureux d'apprendre du major Ferland que notre région a fourni depuis le début de la guerre 45 p.c. des soldats enrôlés dans le district militaire No 5, c'est donc dire, conclut le conférencier, que Rimouski et les environs a fourni à l'armée plus de soldats que la ville de Québec, ce dont nous devons être très fiers.

Noces d'or

La semaine dernière, à St-Anaclet, M. et Mme Donat St-Laurent ont fêté leur 50e anniversaire de mariage. Le matin, une grand-messe, à laquelle assistaient les jubilaires et leurs nombreux parents et amis, fut chantée en l'église de St-Anaclet par M. l'abbé Calixte St-Laurent, de Rimouski. Le dîner fut donné à la demeure de M. Alfred Beaurup, et le soir et M. St-Laurent, qui reçurent à cette occasion de nombreux cadeaux.

Baie-Comeau

La quatrième exposition de fleurs et légumes a débuté mercredi à Baie-Comeau. M. A.-G. Sabourin en a présidé l'ouverture et M. le maire Sewell a prononcé une allocution de bienvenue aux visiteurs qui passeront à l'Exposition d'ici samedi. La Société Horticole, qui a organisé cette expo, se compose de M. E. Sewell, président honoraire, M. A.-G. Sabourin, président actif, M. Léo Bovev, vice-président, M. Paul Carpentier, trésorier, et de quelques directeurs. Le comité de surveillance des exhibits a été confié à M. J. Villandre, l'hon. Edgard Rochette assistera à diverses cérémonies et la Fanfare du Royal 22e Régiment de Québec y participera.

CLOTURE DES COURS D'ETE A TROIS-PISTOLES

Remarquable allocution du Dr Fox

Une intéressante cérémonie a marqué, mercredi soir, la semaine dernière, la clôture des cours d'été donnés depuis onze ans par l'University of Western Ontario à Trois-Pistoles. Cette cérémonie a consisté en la remise des certificats et récompenses aux élèves.

Un certain nombre de prix ont été attribués aux élèves du cours d'anglais et d'autres aux élèves du cours de français. La cérémonie fut suivie d'un grand dîner offert par l'université aux élèves et à leurs amis.

Parmi les invités d'honneur qui assistaient à cette séance de clôture présidée par le Dr Sherwood Fox, recteur de l'University of Western Ontario, on remarquait l'hon. Hector Perrier, secrétaire provincial, l'hon. Léon Casgrain, procureur-général, l'hon. Jules-A. Brillant, conseiller législatif, M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, M. Edouard Monpeilt, secrétaire général de l'université de Montréal, le Dr W.-P. Percival, directeur de l'enseignement protestant dans la province, M. Philippe Corriveau, de Québec, et nombre d'autres personnalités.

Dans l'allocution qu'il prononça, à la suite de la distribution des récompenses, le Dr Fox a expliqué pourquoi son université a pris l'initiative de donner des cours de français hors de l'Ontario. L'école d'été de Trois-Pistoles, dit-il, représente la contribution de l'université dans le domaine national. Ce qui a motivé la fondation des cours d'été c'est la présence de 65,000 Canadiens français dans sa région. Cette situation singulière a donné lieu à un problème auquel Western désire apporter une heureuse solution. Trop peu de gens de langue anglaise savent parler la langue seconde. Les occasions pour apprendre à parler français sont peu fréquentes et plutôt fortuites. De plus, en ce qui concerne la jeune génération anglo-canadienne de Québec, nous avons constaté que les mêmes conditions existaient. L'université fonda les cours d'été afin de combler cette lacune et afin de créer une ambiance française où l'étude du français s'avère plus naturelle. Je crois, dit en terminant le Dr Fox, qu'on peut proclamer sans présomption de notre part que Western apporte une notable contribution à l'unité et à la solidarité nationale.

De courtes allocutions furent prononcées par MM. Casgrain, Perrier et Brillant. Plusieurs des cent et quelques élèves qui suivirent les cours de cette année ont reçu, en plus de leur certificat, des prix spéciaux consistant en bourses, coupes etc. Mlle Germaine Garon, d'Chicoutimi, a mérité la coupe du président de l'University of Western Ontario, pour ses succès en anglais. Mlle Alma McCov, d'Edmonton, Alberta, a mérité une coupe semblable pour ses succès en français.

Au nombre des titulaires de bourses mentionnés, parmi les élèves de notre province, Mlle I. de Deschênes, Annette Parent, Colette Litalien et Josette Bilo-deau, Trois-Pistoles, Cécile Rioux, St-Floir, Thérèse Dionne, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Hermance Côté, Causapsal, Anatole Corriveau, Québec, Irène Danjou, Québec, Marcelle Britten, Trois-Rivières, M. Laurent Potvin, Québec, et M. Albéric Labelle, de l'Université Laval de Québec.

Plusieurs des cent et quelques élèves qui suivirent les cours de cette année ont reçu, en plus de leur certificat, des prix spéciaux consistant en bourses, coupes etc. Mlle Germaine Garon, d'Chicoutimi, a mérité la coupe du président de l'University of Western Ontario, pour ses succès en anglais. Mlle Alma McCov, d'Edmonton, Alberta, a mérité une coupe semblable pour ses succès en français.

Au nombre des titulaires de bourses mentionnés, parmi les élèves de notre province, Mlle I. de Deschênes, Annette Parent, Colette Litalien et Josette Bilo-deau, Trois-Pistoles, Cécile Rioux, St-Floir, Thérèse Dionne, Ste-Anne-de-la-Pocatière, Hermance Côté, Causapsal, Anatole Corriveau, Québec, Irène Danjou, Québec, Marcelle Britten, Trois-Rivières, M. Laurent Potvin, Québec, et M. Albéric Labelle, de l'Université Laval de Québec.

Plusieurs des cent et quelques élèves qui suivirent les cours de cette année ont reçu, en plus de leur certificat, des prix spéciaux consistant en bourses, coupes etc. Mlle Germaine Garon, d'Chicoutimi, a mérité la coupe du président de l'University of Western Ontario, pour ses succès en anglais. Mlle Alma McCov, d'Edmonton, Alberta, a mérité une coupe semblable pour ses succès en français.

Plusieurs des cent et quelques élèves qui suivirent les cours de cette année ont reçu, en plus de leur certificat, des prix spéciaux consistant en bourses, coupes etc. Mlle Germaine Garon, d'Chicoutimi, a mérité la coupe du président de l'University of Western Ontario, pour ses succès en anglais. Mlle Alma McCov, d'Edmonton, Alberta, a mérité une coupe semblable pour ses succès en français.

Plusieurs des cent et quelques élèves qui suivirent les cours de cette année ont reçu, en plus de leur certificat, des prix spéciaux consistant en bourses, coupes etc. Mlle Germaine Garon, d'Chicoutimi, a mérité la coupe du président de l'University of Western Ontario, pour ses succès en anglais. Mlle Alma McCov, d'Edmonton, Alberta, a mérité une coupe semblable pour ses succès en français.

Plusieurs des cent et quelques élèves qui suivirent les cours de cette année ont reçu, en plus de leur certificat, des prix spéciaux consistant en bourses, coupes etc. Mlle Germaine Garon, d'Chicoutimi, a mérité la coupe du président de l'University of Western Ontario, pour ses succès en anglais. Mlle Alma McCov, d'Edmonton, Alberta, a mérité une coupe semblable pour ses succès en français.

Plusieurs des cent et quelques élèves qui suivirent les cours de cette année ont reçu, en plus de leur certificat, des prix spéciaux consistant en bourses, coupes etc. Mlle Germaine Garon, d'Chicoutimi, a mérité la coupe du président de l'University of Western Ontario, pour ses succès en anglais. Mlle Alma McCov, d'Edmonton, Alberta, a mérité une coupe semblable pour ses succès en français.

Plusieurs des cent et quelques élèves qui suivirent les cours de cette année ont reçu, en plus de leur certificat, des prix spéciaux consistant en bourses, coupes etc. Mlle Germaine Garon, d'Chicoutimi, a mérité la coupe du président de l'University of Western Ontario, pour ses succès en anglais. Mlle Alma McCov, d'Edmonton, Alberta, a mérité une coupe semblable pour ses succès en français.

AU CENTRE EDUCATIONNAL DU 55

Plusieurs visiteurs de marque étaient en ville, la semaine dernière, pour étudier divers problèmes au Centre éducatif de l'armée à l'École d'Arts et Métiers de Rimouski: l'honorable M. Hector Perrier, de Québec, M. Gabriel Rousseau, directeur général de l'École Technique de Montréal, MM. Edmond Proulx, directeur du Service de l'Aide à la jeunesse, M. Lemieux, architecte de Québec, et l'honorable Léon Casgrain. Ils furent reçus par M. l'abbé Antoine Gagnon, directeur de l'École, M. le chanoine Georges Dionne, supérieur du Séminaire, et l'hon. J.-A. Brillant, c.l. Ensuite, ils se rendirent au camp 55 où le major R. Fields, commandant, les accueillit.

MORT DE M. ALPHONSE DESROSIERS A LUCEVILLE

Ancien hôtelier

Le 30 août, à Luceville, est décédé M. Alphonse Desrosiers, ancien hôtelier, à l'âge de 79 ans. Son épouse (Eulalie Banville) l'a précédé dans la tombe il y a plusieurs années (1921). Il était le père de M. Philippe Desrosiers, télégraphiste à la Station Marconi de La Pointe-au-Père, et de Mlle Hélène et Marie-Ange Desrosiers, avec lesquelles il demeurait. Ses funérailles ont eu lieu hier, jeudi, en l'église paroissiale de Ste-Luce.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

Fédération nationale de Syndicats fondée à Rimouski.

Dimanche, à l'École d'Agriculture de Rimouski, 35 délégués des Syndicats de l'Industrie du Bois de Rimouski, Price, Luceville, Matane, Cabano et St-Pacôme, se sont réunis pour jeter les bases d'une Fédération Nationale Catholique de l'Industrie du Bois. Le siège social de cette association sera à Rimouski et les syndicats se réuniront à tous les trois mois. La prochaine assemblée a été fixée au 12 septembre prochain. Cette Fédération a surtout pour but de promouvoir la formation de techniciens qui verront à défendre les intérêts des membres, etc. Chaque syndicat devra verser à la Fédération, dix sous par mois pour chacun de ses membres, afin de venir en aide à la nouvelle organisation pour les frais d'administration. Un conseil de direction fut alors élu. Président: M. Emilio Du-

Au Club de Golf

Madame F.-C. Doak vient de gagner le tournoi de golf féminin au club de Bic, et Mme H.-E.-P. Wilson, de Rimouski également, a gagné le prix H.-A. Martin, samedi dernier.

chêne, de Rimouski; vice-président, M. Gérard Lavoie, de Rimouski; secrétaire-général, M. Thomas Alexandre, de Pricerville; vérificateur, M. Léopold Vézina, de Matane; agent d'affaires, M. F.-X. Legaré, de Rimouski. Les directeurs suivants ont été nommés: Rosairo Pelletier, Rimouski, J.-C.-O. Ouellet, Pricerville, Michel Paquet, Luceville, Antoine Côté, Matane, Charles Roussel, Cabano, et Paul-Emile Bard, St-Pacôme. L'élection s'est faite par bulletins secrets. L'aumônier est M. l'abbé Théodule Desrosiers.

Six syndicats nationaux ont donné leur adhésion à la Fédération. Le bureau fédéral se réunira tous les trois mois. Sa première réunion aura lieu le 12 septembre.

DELICIEUX THÉ ET CAFÉ "SALADA" Pour un plus grand rendement achetez la meilleure qualité.

Ottawa, 1er septembre 1943. À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE CONFITURES et PRODUITS SIMILAIRES SONT RATIONNÉS PAR COUPONS. Les produits visés sont: confitures, gelées, marmelade, miel liquide, miel en rayon, beurre de miel, sirop d'érable, beurre d'érable, sucre d'érable, mélasse, sirop de maïs, sirop de canne à sucre ou tout autre sirop de table, beurre de pomme ou fruits en conserve. UN COUPON "D" N'EST VALABLE que pour 6 oz de confitures, gelées, marmelade, miel liquide, beurre de pomme, beurre d'érable ou beurre de miel ou 1/2 lb net de sucre d'érable ou miel en rayon ou 10 oz de mélasse ou sirop d'érable ou 12 oz de sirop de maïs, sirop de canne à sucre ou tout autre sirop de table ou 10 oz de fruits en conserve ou 1/2 lb net de sucre. Quand vous achèterez ces produits dans des récipients, il ne vous sera pas toujours possible d'obtenir la valeur exacte de vos coupons. EXEMPLE: Si vous achetez des pots de confitures: Un coupon "D" est valable pour un pot de 4, 5 ou 6 oz ou deux pots de 3 oz. Deux coupons "D" sont valables pour un pot de 7, 8, 9, 10, 11 ou 12 oz, ou deux pots de 5 oz, ou deux pots de 6 oz, ou trois pots de 4 oz. Fournisseurs: Détenteurs de quotas, consommateurs industriels et fournisseurs obtiendront tous renseignements utiles au sujet de ce rationnement, dont l'application est identique à celle du sucre, en s'adressant au Bureau de rationnement le plus proche. SERVICE DU RATIONNEMENT LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

## Que vaut un sapin ou une épinette de 4 pouces ?

par ARMAND FAFARD, i.f.

En ces années où le bois est fort en demande et touche un prix raisonnable, plusieurs petits et moyens propriétaires forestiers sont tentés de récolter inopportunément les jeunes tiges en pleine croissance comme celles parvenues à maturité ou passant l'âge.

S'il fut toujours illogique d'abattre des tiges en pleine croissance, cette pratique s'avère de plus en plus rationnelle, à mesure que l'accroissement de la population, la diminution des aires boisées dans les centres habités, des débouchés toujours plus vastes et variés pour les produits de nos forêts, donnent à nos bois une valeur commerciale de plus en plus grande.

Il faut en moyenne 90 tiges (épinettes et sapin) de 4" de d. h. p. pour former une corde de bois à pâte écorcée. La valeur sur pied d'une telle corde est présentement de quelque \$4.00 à \$7.00, suivant les régions. En prenant \$5.50 comme valeur moyenne, un sapin ou une épinette de 4" se trouve à valoir 5 cts debout. D'une façon générale, il faut à la Nature quelque 30 ans pour produire une telle tige.

Avant d'aller plus loin, rappelons que l'abréviation d.h.p. signifie: diamètre à hauteur de poitrine. C'est le diamètre mesuré sur écorce à 4 pds 1/2 du sol. L'on établit de cette façon le diamètre des arbres sur pied afin d'ignorer comme facteur le renflement des racines.

Dans de bonnes conditions de croissance, le sapin ou l'épinette de 4" atteindra un diamètre de 10" dans un autre 30 ans, soit à l'âge de 60 ans. Comme il ne faut plus, en moyenne, que 8 tiges de 10" pour former une corde de bois à pâte écorcée, le sapin ou l'épinette de 10" se trouve à valoir 68 cts (55.50 divisé par 8).

Dans l'espace de 30 ans, notre arbre de 4" a donc augmenté en valeur de 62.75 cts. En d'autres termes, il a plus que décuplé la valeur qu'il avait à 30 ans. A quel taux, faudrait-il placer à intérêt composé 6 cts pour obtenir à l'expiration de 30 ans 68 cts? Au taux très intéressant de 8.47 p. 100. Si vous trouvez pour votre argent un placement sûr aussi rémunérateur, n'hésitez pas.

Dans la région du Bas Saint-Laurent, où la croissance des résineux est très bonne en général, nous avons constaté que les sapins de 4 à 6 pouces des peuplements irréguliers (peuplements dont les tiges ont des âges variés) accroissent leur diamètre de 4" en dix ans, en moyenne, après l'enlèvement des vieilles tiges voisines qui les oppriment. Or, accroître son diamètre de 4" en dix ans, c'est pour une tige de 6", quadrupler son volume, porter sa valeur sur pied de 16 cts à 68 cts au cours de la même période.

Cet accroissement, surprenant pour les non initiés, n'est pas un maximum. Sur de bons sols forestiers bien drainés, il nous est arrivé de constater que des sapins avaient accru leur diamètre de 5" en dix ans, après que la coupe des arbres mûrs voisins les eût libérés.

Nous avons également assez souvent rencontré des résineux ronds à 12" à l'âge de 50 ans et qui n'avaient que 4" à 20 ans. De tels résineux ont augmenté leur volume d'environ 18 fois en 30 ans.

Ces chiffres suffisent à démontrer qu'il n'est pas payant d'abattre ses tiges au moment où elles ne font que commencer à former du bois. De même que l'on se garde de se départir de ses jeunes vaches qui promettent d'être de bonnes laitières, de même doit-on se contenter de récolter de son bois les tiges en perdition, les arbres passant l'âge ou simplement mûrs et de n'abattre chez les jeunes tiges que celles qui doivent disparaître pour faciliter la croissance des autres.

ARMAND FAFARD, i.f.  
Chef de Division de Rimouski du Bureau de Renseignements Forestiers.

RIMOUSKI, Août, 1943.

## LE DEPART DE CHURCHILL

(Par Charles-B. Lynch, de la BUP)

Le rideau est définitivement tombé sur l'histoire conférence de Québec, mardi soir, avec un « Dieu vous bénisse tous ! » tombé des lèvres du premier ministre Churchill et trois salves d'applaudissements de la petite foule de notables, de citoyens, de policiers et de journalistes qui s'étaient groupés pour assister au départ du convoi du premier ministre de Grande-Bretagne.

Avec M. Churchill se trouvaient sur le convoi madame Churchill, plusieurs membres haut gradés des forces de terre et de mer, ainsi que des leaders politiques, Mademoiselle Mary Churchill, du corps auxiliaire féminin de Grande-Bretagne, avait précédé ses parents aux Etats-Unis.

M. et Mme Churchill prirent place sur la galerie d'arrière de leur wagon. Le premier ministre portait un pardessus gris acier et un chapeau gris perle. Son épouse avait un manteau écarlate, une robe grise et bleu pâle.

Le lieutenant-gouverneur sir Eugène et lady Fiset s'étaient rendus à la gare pour les saluer, et madame Churchill descendit quelques-uns des gradins pour leur dire au revoir.

Deux petits garçons, enfants de madame Hugh Smith, se tenaient à côté de leur mère et ne cessaient de crier: « Au revoir, M. Churchill... revenez M. Churchill ». Finalement, ils se dispensèrent du mot Monsieur et se contentèrent de dire: « Au revoir Churchill... revenez Churchill ».

L'incident amusa M. et Mme Churchill qui sourirent et envoyèrent la main.

Le ciel était gris, une brise froide soufflait du large et le crépuscule tombait sur l'imposant rocher de Québec.

Le ciel était gris, une brise froide soufflait du large et le crépuscule tombait sur l'imposant rocher de Québec.

Quand le train s'ébranla, le premier ministre King leva son chapeau et demanda trois heures pour le premier ministre de Grande-Bretagne et madame Churchill.

Le petit groupe se montra très enthousiaste, mais il n'était pas considérable. M. et madame Churchill étaient visiblement émus. Après avoir fait son fameux signe « V », M. Churchill se pencha vers ceux qui étaient là et dit: « Dieu vous bénisse tous ».

Mme Churchill fit aussi avec ses

## Divergence de vues entre alliés et russes

(Commentaires de la British United Press)

Une nouvelle divergence de vues vient de se manifester ouvertement entre les Alliés et les Russes au sujet de la reconnaissance du comité français de la libération nationale. Londres, Washington et même le Canada ont reconnu le Comité français d'Alger comme un organisme représentant les intérêts français sans lui accorder le statut de gouvernement véritable avec toutes les prérogatives que suppose un gouvernement officiel. De son côté Moscou reconnaît le comité d'Alger sans aucune restriction et c'est le seul gouvernement à prendre une telle attitude.

Evidemment le Canada n'a suivi que les directives de l'Angleterre et des Etats-Unis dans l'attitude à prendre envers le comité français. Dans son communiqué à Alger, le premier ministre du Canada se réjouit du fait que le comité français de la libération nationale poursuit la lutte contre les puissances de l'Axe et laisse entendre que le Canada est désireux de lui venir en aide.

Ainsi les pays alliés reconnaissent le comité d'Alger comme administrateur des biens français ne tant en quelque sorte que confirmer officiellement la situation qui règne en Afrique du nord depuis l'établissement de ce comité. Les relations entre eux et le comité d'Alger ne seront guère changées en réalité, si ce n'est, peut-être, avec la Russie qui a manifesté son désir d'échanger des représentants diplomatiques.

Ces attitudes différentes de la Russie et des alliés d'Occident intriguent certains observateurs. Il semble significatif, si l'on tient compte des problèmes d'après-guerre, que la Russie reconnaisse le Comité sans restrictions alors que les Alliés restent sur la réserve. Il est probable que la Russie cherche des rapprochements immédiats avec la France en prévision de l'après-guerre. On se souvient de l'adhésion des communistes français au mouvement du général de Gaulle avant l'union de toutes les forces françaises. Il est difficile de préciser le rapport entre ces deux faits, mais il n'en reste pas moins vrai qu'un échange de diplomates entre le comité français et Moscou entraînera nécessairement un rapprochement étroit.

Il semble que Moscou ait tendance à reconnaître plus facilement que les autres Nations unies les comités de résistance des pays ennemis ou occupés. On se souvient en effet que Moscou a déjà organisé son propre comité de Pologne libre indépendamment du gouvernement polonais établi à Londres, et la Russie possède également son propre comité allemand libre. Les Russes ont établi ces organismes indépendamment des autres Nations unies.

La reconnaissance de ces comités pourra entraîner des problèmes sérieux après la guerre lorsqu'il s'agira de rétablir les territoires de chaque pays. On se souvient que la Russie réclame une partie de la Pologne orientale d'avant la guerre.

En septembre 1939 l'Angleterre et la France ont déclaré la guerre à l'Allemagne pour assurer l'intégrité territoriale de la Pologne, mais voilà que maintenant la Russie, devenue l'alliée de l'Angleterre, réclame une partie de cette Pologne.

Entre temps les développements politiques à l'intérieur du Reich et la résistance acharnée des armées allemandes en Russie indiquent que les Nazis sont décidés à poursuivre la guerre jusqu'à l'an prochain risquant ainsi de subir une grande défaite plutôt que de se rendre sans condition. Ces développements et cette lutte devraient suffire à rappeler à la réalité de la guerre les personnes ayant tendance à un excès d'optimisme.

## LES PECHEURS RECEVront BON PRIX POUR LEUR POISSON

Québec. — L'hon. Valmore Bienvenue, ministre de la Chasse et de la Pêche, a annoncé que les pêcheurs de la province, principalement ceux de la Gaspésie, recevront, cette année, le plus haut prix qu'ils ont jamais reçu pour leur poisson.

Le « Combined Food Board », des Nations-Unies, qui siège aux Etats-Unis et au Canada, le printemps dernier, a non seulement réglé la question des approvisionnements de poisson mais aussi celle des prix qui devront être payés aux producteurs, nous a révélé le ministre.

L'excellence de la fameuse morue du type « Gaspé cure », a dit M. Bienvenue, a été officiellement reconnue lorsqu'on lui accorda près de \$2.00 le quintal de plus que la meilleure morue séchée des autres centres de pêche de l'Atlantique.

Le Dr Arthur Labrie, sous-ministre des Pêcheries maritimes, qui revient d'un voyage en Gaspésie, déclare que les pêcheurs sont particulièrement heureux de la fixation des prix, aux points d'expédition, parce qu'elle a permis aux acheteurs de leur payer, dès le début de la saison, des prix plus que satisfaisants pour la morue ronde au débarquement. Les pêcheurs souhaitent intérieurement que cette fixation des prix se continue même après la guerre, ce qui pourrait éviter la baisse subite des prix et la répétition de l'histoire. Ce système économique a cependant procuré un autre bienfait à notre industrie des pêcheries maritimes, et c'est celui de l'inspection des produits. Il est également à désirer qu'elle soit toujours maintenue, car elle sera une garantie indiscutable pour les acheteurs canadiens et étrangers des produits marins de notre province.

Actuellement, selon les districts, les pêcheurs reçoivent entre \$4.00 et \$5.00 pour cent livres de morue étêtée et vidée. C'est trois fois plus qu'ils n'obtenaient pour leur

but de la guerre. Le premier objectif visé sera sans doute la reconquête de la Birmanie et d'ouvrir la route de Chine vers le centre même de l'empire japonais.

Un autre objectif des forces britanniques, probablement beaucoup plus éloigné, sera l'invasion de la Malaisie, la reprise de Singapour, puis les richesses naturelles fabuleuses de Sumatra et de Java.

La marine et l'aviation britanniques devront porter une large part du fardeau que suppose la première phase de ces opérations. Les Alliés ont beaucoup d'autres territoires à enlever à l'ennemi qui s'en sert déjà pour alimenter sa machine de guerre ou pour ravitailler sa population.

## LE ROLE DU CANADA DANS LES PROCHAINES OFFENSIVES

Québec. — Le rôle que le Canada jouera dans les prochaines offensives des Alliés contre l'Axe s'est décidé, mardi, dans le secret de la Citadelle.

La résidence vice-royale de la Citadelle, en effet, a été le théâtre d'un autre événement important, alors que, pour la seconde fois, le premier ministre Winston Churchill, à son retour des Laurentides, le premier ministre Mackenzie King et le comité de guerre du cabinet canadien ont conféré pendant quelques heures. M. Churchill avait pour la première fois siégé avec le cabinet de guerre du Canada le lendemain de son arrivée à Québec, le 12 août dernier.

Une déclaration conjointe des deux premiers ministres a révélé officiellement aux journalistes, en termes très vagues, à l'issue de la réunion, qu'on avait étudié « des questions d'intérêt mutuel pour les deux pays ».

Mais il est un fait certain: c'est que les deux hommes d'Etat, accompagnés des ministres du cabinet de guerre canadien et des chefs des trois états-majors, ont discuté la part que le Canada prendra aux prochaines opérations militaires en Europe et probablement dans le Pacifique.

M. Mackenzie King et ses collègues étaient arrivés à Québec lundi soir, après avoir tenu, dans la matinée, une séance dans la capitale fédérale. Ils y avaient pris, dit-on, des décisions très importantes. C'est sans doute sur les projets élaborés à Ottawa qu'on porta les délibérations de la Citadelle, mardi.

A 5 heures et demie, le porte-parole de la Commission de l'Information en temps de guerre du Canada, M. A.-D. Dunton, rencontrait une demi-douzaine de journalistes, à l'hôtel Clarendon, et leur dictait une déclaration de la part des deux premiers ministres.

Cette déclaration était rédigée en ces termes: « Une réunion a été tenue, cet après-midi, à la Citadelle de Québec, entre le premier ministre de Grande-Bretagne, le premier ministre du Canada et le comité de

guerre du cabinet canadien. Les chefs des états-majors canadiens et quelques-uns des principaux conseillers de M. Churchill étaient présents.

« Des questions d'intérêt mutuel pour les deux pays furent passées en revue, à la lumière des décisions prises à la récente conférence de Québec ».

Cette séance extraordinaire du cabinet de guerre canadien fut tenue immédiatement après le déjeuner, que M. Churchill et M. King prirent à la Citadelle, en compagnie des membres du cabinet de guerre et des officiers.

Le cabinet de guerre canadien est composé du premier ministre et de huit de ses collègues du gouvernement fédéral: les honn. Thomas Crerar, J.-L. Ralston, Louis Saint-Laurent, C.-G. Power, Angus MacDonald, J.-L. Ilsey, J.-E. Michaud et C.-D. Howe.

## CONGRES DE LA FEDERATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA PROVINCE A SOREL

Montréal. — La Fédération des Chambres de Commerce des jeunes, qui groupe environ 48 Chambres de diverses régions de la province, tiendra son congrès annuel, le lundi et le mardi, 20 et 21 septembre, à Sorel.

Un fort contingent de délégués partira, le lundi matin, de Montréal, à bord du vapeur Québec. La première séance du congrès aura lieu à bord du même vapeur, une fois qu'il sera à quai de Sorel. Dans l'après-midi, visite des usines de la Société Sorel Industries, Ltd., et le soir, grand banquet. M. Cyrille Vaillancourt, conseiller législatif, directeur général de la Fédération des Caisses Populaires, devenu ces temps derniers conseiller du président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. Donald Gordon, sera l'hôte d'honneur et le conférencier. M. Vaillancourt parlera de son double rôle de gérant des Caisses et de conseiller de M. Gordon, indiquant ce qu'il entend faire dans l'une et l'autre fonctions. A ceux qui l'ont invité au nom de la Fédération des Chambres des jeunes, M. Vaillancourt a dit qu'il entendait

## Décès

—Mercredi, le 1er septembre, en l'église de St-Narcisse, sera chanté le service de M. Emile Banville, soldat de l'armée canadienne, mort en Sicile le 27 juillet. Il était âgé de 23 ans.

—Notre concitoyen, M. Wilbrod Degrâce, vient d'être éprouvé par la mort de sa mère Mme Pierre Degrâce, décédée à Campbellton le 28 août. Elle était la mère de Mme Hector Barbe, de Mont-Joli.

—En l'église de Rimouski-Est, lundi, eurent lieu les funérailles de M. J.-René Dubé, décédé à Chapleau, Ont., à l'âge de 50 ans. La dépouille mortelle fut exposée chez M. Herménégilde Roy. Il était le gendre de M. Ulfranc St-Laurent, de Rimouski-Est, et le père de Mlle Marguerite Dubé, du même endroit.

—A l'hôpital St-Joseph, est décédée Mme J.-Alfred Garneau (Véronique Collin), à l'âge de 57 ans, de Rimouski. Elle était la belle-mère de M. Alphonse Garneau et Mlle Hilda Garneau; la mère de l'officier-pilote Rosaire Garneau, en Angleterre, de Mme Anatole Laliberté (Marcelle), et de MM. Gustave, Charles et Jean-Luc Garneau, Mlle Aline et Gemma, de Rimouski. Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale mercredi, au milieu d'une assistance considérable.

## BONNE NOUVELLE

Ayant largement surmonté les difficultés de transport entre Ceylan, les Indes et le Canada, le Bureau du Rationnement a fait profiter les consommateurs de thé. A partir du 2 septembre deux coupons de 2-oz. pourront servir pour trois semaines au lieu de quatre semaines. Une bonne provision de votre thé favori — "SALADA" — sera à votre disposition chez votre épicière.

bien, à l'occasion de ce discours, parler franc.

Tout au long des deux journées du congrès, il y aura des assemblées de comités et le tout se terminera par une grande réunion plénière pour l'adoption des vœux.

Elle goûte meilleur — Elle est meilleure

**OGILVIE**  
MINUTE  
**Oats**

Une délicieuse céréale de grain entier

Une excellente source du Complexe naturel de la Vitamine B

The **OGILVIE FLOUR MILLS** COMPANY LIMITED

## EXPOSITION PROVINCIALE QUEBEC 3 au 12 SEPTEMBRE

EXHIBITS MAGNIFIQUES DES MINISTERES DES TERRES ET FORETS, DE L'AGRICULTURE, DE LA COLONISATION ET DE LA SANTE.

VISITEZ LES: SALONS D'ART, DE PHOTOGRAPHIE, DE L'ARTISANAT ET LE ROYAUME DES DAMES.

Exhibits de la: Marine, l'Armée et l'Aviation.

Protégeons et conservons: "La Forêt...outil de la victoire"

## 8 JOURS de GALA

SUPER-ATTRACTIONS  
Collisée — Vendredi 3 septembre.  
Une nouveauté à Québec.

## RADIO-FOLIES

COLISEE — Du 5 au 10 septembre Super Revue Musicale.

## Les ROXYETTES

directement du théâtre ROXI de New-York et VAUDEVILLE.

Représentations des ROXYETTES: 3 h. et 8h. p.m. dimanche 5 septembre; 3 h., 6 h. et 9 h. lundi 6 septembre; 8 h. p.m. les 7-8-9 et 10 septembre.

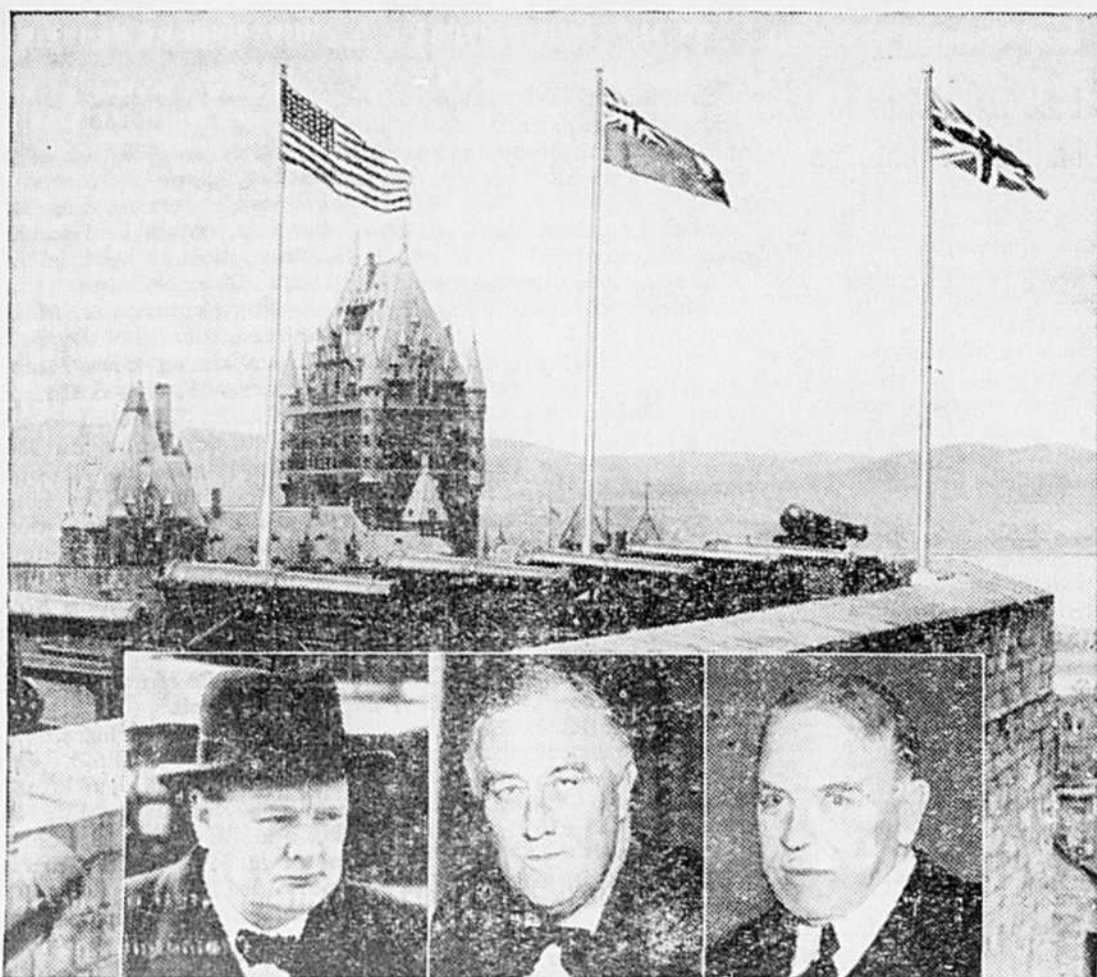
ESTRADE — 5 au 10 septembre.

## Courses et Vaudeville

Programme totalement différent de celui présenté au collisée.

CONCERTS — CARNAVAL (MIDWAY) AMUSEMENTS MECANIQUES, ETC.

Conférence historique au Château Frontenac



LE luxueux Château Frontenac, dont la grande tour émerge au-dessus des murs de la Citadelle, sur la photo ci-haut, fut choisi pour la tenue de l'importante conférence internationale de Québec...

du Cap Diamant, les panoramas qui se déroulent tout autour sont vraiment admirables. Construit en 1893, par le Pacifique Canadien, le Château Frontenac a subi depuis maintes transformations...

la démocratie: Churchill et Roosevelt. Québec offrait, en effet, tous les avantages au point de vue sécurité, tranquillité et facilité d'accès. Et les deux hommes d'Etat, ainsi que les membres de leurs suites, pouvaient trouver, au Château Frontenac, non seulement de luxueux locaux pour leur logement, mais aussi des salles spacieuses pour les importantes réunions qui ont motivé leur rencontre au Canada.

ORDONNANCE CONCERNANT LES PRODUITS DE BOULANGERIE, PAINS, PATISSERIES, ETC.

(Nouvelles de la semaine à la Commission des prix)

leurs nutritives. M. G.-Cecil Morrison, administrateur des produits de boulangerie pour la Commission des Prix et du Commerce, a souligné qu'il fallait cinq fois plus de temps pour conditionner un sac de farine en des petits pains qu'en des pains ordinaires.

Ceci et d'autres faits semblables peuvent expliquer facilement le pourquoi de cette ordonnance qui standardise les produits de boulangerie. On a rédigé cette ordonnance après avoir consulté des membres de l'industrie de la boulangerie, des experts en nutrition tant dans le domaine de la vie militaire que de la vie civile.

En bref, voici les principales dispositions de cette ordonnance. Pour toute la durée de la guerre, on fabriquera à partir de maintenant dix espèces de pains au lieu de quinze. On continuera de produire des pains à bon marché. On ne fabriquera plus les pains à sandwich et des pains cuits à la vapeur. On ne fabriquera plus également des pains sur la sole, exception faite de deux variétés de pains de seigle et d'une variété de pains chelle ou autre pain pour communautés religieuses; exception est faite également pour la province de Québec où deux autres variétés de pain cuit sur la sole ne dépassant pas 10 pouces de longueur peuvent être fabriquées pour la vente et la consommation.

On ne fabriquera plus de gâteaux et de pâtisseries pesant moins de 8 onces lorsque cuisés, sauf les gâteaux secs, les beignes et les petits gâteaux. Toutefois les muffins au son et au maïs, pesant moins de 8 onces, peuvent être fabriqués pour la vente au comptoir à des consommateurs par le boulanger-détailant lui-même ou par les restaurateurs si les muffins sont faits sur les lieux. Cependant, les boulangers détaillants peuvent couper un gâteau et des pâtisseries en petits morceaux et les emballer pour la vente au comptoir. Les confiseries ne peuvent être fabriquées que si elles pèsent plus de 8 onces.

On n'utilisera pas du sucre ou des succédanés pour les glaçages des produits de boulangerie sauf les gâteaux de noces. On permettra, cependant, d'enduire les gâteaux d'un sirop d'ain de la conserverie. Les glaçages et pains des gâteaux et des autres produits de boulangerie, sauf les gâteaux de noces, sont également interdits.

Il est également défendu de vendre du pain à crédit et il faudra payer comptant ou donner en échange un bon payé à l'avance. Les seules exceptions à ces règlements sont les marchandises expédiées par des voitures publiques ou encore les marchandises qui sont vendues à des ministères du gouvernement, à des hôpitaux ou à d'autres institutions semblables.

Advertisement for Coca-Cola featuring a woman in a dress and a bottle of Coca-Cola. Text includes 'Ce quelque chose de plus!', 'Vous pouvez toujours le repérer', and 'Buvez Coca-Cola... Délicieux et Rafraîchissant'.

Les vieillards pauvres

La tradition du Nord-Ouest est de marcher à la tête du progrès social. Quand les vieillards sans ressources du Dominion reçoivent une pension mensuelle de \$20.00, le gouvernement d'Alberta versait à ceux de sa province un supplément de \$5.00.

Sous la pression de l'opinion publique le ministre des finances fédéral vient d'élever la pension des vieillards à \$25.00. C'est un pas vers la justice. — ou plutôt un demi-pas, car aujourd'hui un citoyen canadien ne peut pas vivre avec la dignité qui sied à une personne humaine avec moins d'un dollar par jour.

Le gouvernement d'Alberta reconnaît une valeur humaine à tout habitant de la province et il veut qu'aucun ne descende au niveau de la misère. Par conséquent il ajoutera à la pension des vieillards de sa province la somme nécessaire pour que chacun reçoive un dollar par jour. Il aurait voulu faire davantage, mais il n'en a pas le droit. Le ministre des finances fédéral a coupé les ailes à la générosité. — ou plutôt au désir de justice — du gouvernement d'Alberta.

M. Ilsley a en effet décidé que nul vieillard qui participe à la pension ne peut recevoir, de sources diverses, une somme supérieure à \$365.00 par an. La pension légale de \$25.00 par mois donne un montant de \$300.00 par an; si le bénéficiaire a des ressources quelconques s'élevant à plus de \$65.00 par an, sa pension en est diminuée d'autant. Il s'ensuit donc que toute somme supérieure à \$65.00 que le gouvernement d'Alberta verserait à un vieillard rentrerait automatiquement dans les coffres du Fédéral.

Quelle logique que puisse paraître la condition faite au vieillard pauvre, elle est foncièrement inique. Elle semble logique à ceux qui considèrent le vieillard pauvre comme une bouche inutile, comme un bon à rien indigne même de l'aumône qu'on lui jette. Mais si le vieillard pauvre est devenu une bouche inutile, il ne fut pas un bon à rien. Il fut généralement, au contraire, un citoyen modèle. Le citoyen modèle est celui qui, s'oubliant lui-même, donne sans compter son travail à la communauté; à la fin de sa carrière il devient le vieillard pauvre.

Ceux qui, durant leur vie, n'ont pas su épargner; ceux qui n'ont pas su accumuler une fortune, c'est parce que le vieillard pauvre a dédaigné d'accumuler quelques sous; c'est parce que le vieillard a dépensé sans compter la vitalité qui était sienne; c'est parce que, dans sa nature ingénue, en l'absence de tout raisonnement, il a compris, par intuition, qu'il n'y a, dans la grande nature, ni bien ni mal, mais une seule voie, venant d'une source unique, appartenant à tous, et que chacun doit dépenser pour l'usage de tous.

Le vieillard pauvre a vécu dans une atmosphère trop éthérée; il en est puni. Ou plutôt on croit l'en punir; on ne l'en punit pas car il continue à vivre dans son atmosphère sereine. Quelque réduite que soit sa pitance, il ne connaît pas la misère; car la misère est un état mental et ceux là seuls en souffrent dont le mental est au ras de la terre. Ceux dont l'esprit vit au-dessus des contingences matérielles ne connaissent jamais les affres mentales de la misère.

Un gouvernement qui traite ses vieillards prouves avec une décente humaine, s'honore lui-même autant qu'il honore ses vieillards. En les traitant comme des héros de l'existence, il s'élève à leur propre hauteur. Ceux qui méprisent les vieillards pauvres témoignent de leur propre bassesse. Il eût été glorieux pour le Canada de prendre la tête du monde dans son attitude à l'égard des vieillards pauvres. Il est trop tard. La Nouvelle-Zélande l'a devancé. Dans cette contrée il est permis à toute personne de soixante ans d'avoir deux mille francs à la banque, de posséder une maison de \$2,500.00 et de recevoir en même temps une pension décente.

C'est qu'en Nouvelle-Zélande la pension des vieillards n'est pas considérée comme une aumône que le fortuné fait au nécessiteux; le riche ne tire pas le vieillard de la misère noire pour s'en éviter à lui-même le spectacle désagréable; la Nouvelle-Zélande ne considère pas l'indigence comme la condition nécessaire à la réception d'une pension. En Nouvelle-Zélande la pension des vieillards est la rétribution légale d'un travail antérieurement fourni.

A cette rétribution tous les citoyens ont droit, également, uniformément. Il n'y a aucun danger économique à ce que tout vieillard reçoive une pension. Si le vieillard possède des revenus personnels, la somme cumulée de ses revenus et de la pension sera su-

jetée à la taxe qui frappe tous les citoyens. Ainsi l'Etat reprendra d'une main ce qu'il aura donné de l'autre; mais en le donnant il aura manifesté un esprit de justice et d'équité; il aura supprimé des enquêtes disgracieuses pour le vieillard, odieuses à tous et coûteuses pour l'Etat lui-même.

Et puis, reculer l'âge de la pension jusqu'à soixante ans n'est-il pas un ultime travestissement de la justice? Dès l'âge de soixante ans la plupart des travailleurs ont épuisé les ressources de leur vitalité. De quoi vivent-ils jusqu'à soixante-dix ans? Dix années d'incapacité physique et de regret de l'âge mûr, auxquels s'ajoute le labourage du pain quotidien, sont dix années cruelles. Et quand vient l'âge de la pension l'heure de la mort sonne avec lui. Quelle déception quand la nature réclame de richesesses et que l'homme ne demande qu'à les recoller.

VERAX (« Le JOUR », Montréal )

Au Club Rotary

Le sergent Eugène Morin, officier en chef de la Sûreté Provinciale à Rimouski, a été le conférencier invité au déjeuner hebdomadaire du Club Rotary, mercredi. Il a traité de « la profession de détective ».

LA SANTE DES DENTS

L'EMAIL

L'émail des dents, servant d'abord à des fins de protection et d'utilité, puis d'ornementation, est essentiel à la vie des dents, et à notre bien-être. L'émail est la plus dure substance du corps humain. La nature l'a voulu ainsi pour qu'il puisse résister au travail et à l'usure de la mastication. De plus, contrairement aux autres tissus, l'émail ne se répare ni ne se renouvelle lui-même; c'est pourquoi il doit être dur pour résister aux coups et à la maladie.

L'émail recouvrant les dents est formé avant que celles-ci ne percent; il est composé de sels de calcium et de phosphore, qui lui sont transmis par le sang. Les cellules constructives de l'émail transforment le calcium et le phosphore en milliers de bâtonnets d'émail étroits, ondulés et à bords plats. Ces bâtonnets sont cimentés les uns aux autres, et couvrent la couronne de la dent d'une coquille dure.

Quelquefois ces bâtonnets d'émail sont imparfaitement formés, ou imparfaitement cimentés entre eux; il en résulte un point faible dans la couche d'émail. On sait que ces points dépendent du fait que l'enfant n'a pas été suffisamment nourri d'aliments contenant du calcium, du phosphore et la vitamine D, au moment où l'émail se formait. Naturellement, plus les dents sont

fortes, plus elles résistent à la carie. La résistance de l'émail qui couvre et protège les dents peut être augmentée par un choix judicieux d'aliments pendant la période de formation des dents. Le plus petit défaut dans l'émail retient des particules de nourriture qui, si elles ne sont pas enlevées, se gâtent, et gâtent ensuite la dent. Quelquefois, ces défauts dans l'émail sont si petits que le plus minutieux brossage ne peut les nettoyer. Donc, pour éviter une carie sérieuse, les parents sages devront nourrir l'enfant convenablement: 2—le conduire chez le dentiste dès qu'une dent nouvelle paraît. Si l'émail a des défauts, le dentiste les corrigera avant qu'il ne soit trop tard. Protéger l'émail, c'est protéger les dents.

LA RATION DE CAFÉ SERA AUGMENTÉE

Depuis quelques années le café est devenu très populaire comme breuvage au déjeuner et la nouvelle d'une augmentation dans la ration sera reçue avec beaucoup de satisfaction. A partir du 2 septembre deux coupons de rationnement pourront servir pour trois semaines. Achetez du "SALADA" pour un café riche et savoureux.

ETES-VOUS ELIGIBLE POUR DES PNEUS NEUFS ?

Les nouveaux règlements du Gouvernement Canadien concernant les pneus, ajoutent plusieurs nouvelles catégories d'acheteurs éligibles

La crise du caoutchouc au Canada est encore présente. Mais, à cause de la conservation et du contrôle prudent, il y a des pneus pour les voitures de tourisme, camions et outillages de ferme essentiels à l'effort de guerre.

- CATEGORIE "A" Ayant droit à des pneumatiques neufs, rechapés ou usagés, à des chambres à air neuves ou usagées ou à des services de rechapage. Les détenteurs de véhicules publics pour le transport de voyageurs. Les véhicules de police. Les véhicules militaires. Les véhicules agricoles. Les véhicules de transport de marchandises. Les véhicules de transport de passagers. Les véhicules de transport de matériaux. Les véhicules de transport de produits fins, comprenant les produits de la pêche. Les véhicules de transport de produits agricoles. Les véhicules de transport de produits miniers. Les véhicules de transport de produits forestiers. Les véhicules de transport de produits industriels. Les véhicules de transport de produits agricoles. Les véhicules de transport de produits miniers. Les véhicules de transport de produits forestiers. Les véhicules de transport de produits industriels.

- CATEGORIE "B" Ayant droit à des pneumatiques ou des chambres à air usagées, à des pneumatiques rechapés ou à des services de rechapage. Les employés d'industrie de la construction. Les employés d'industrie de la fabrication de produits alimentaires. Les véhicules enregistrés en tant que véhicules industriels. Les véhicules de transport de marchandises. Les véhicules de transport de passagers. Les véhicules de transport de matériaux. Les véhicules de transport de produits fins, comprenant les produits de la pêche. Les véhicules de transport de produits agricoles. Les véhicules de transport de produits miniers. Les véhicules de transport de produits forestiers. Les véhicules de transport de produits industriels. Les véhicules de transport de produits agricoles. Les véhicules de transport de produits miniers. Les véhicules de transport de produits forestiers. Les véhicules de transport de produits industriels.

- CATEGORIE "C" Ayant droit à des pneumatiques, à des chambres à air usagées ou à des services de rechapage. Les véhicules opérés par les propriétaires. Les véhicules de transport de marchandises. Les véhicules de transport de passagers. Les véhicules de transport de matériaux. Les véhicules de transport de produits fins, comprenant les produits de la pêche. Les véhicules de transport de produits agricoles. Les véhicules de transport de produits miniers. Les véhicules de transport de produits forestiers. Les véhicules de transport de produits industriels. Les véhicules de transport de produits agricoles. Les véhicules de transport de produits miniers. Les véhicules de transport de produits forestiers. Les véhicules de transport de produits industriels.

Advertisement for Firestone tires. Text includes 'VOYEZ VOTRE Firestone MARCHAND' and 'GARAGE MADORE, Enr.' with a large Firestone logo.

Sainte-Luce

Fou M. Ernest DeChamplain. — La paroisse vient de perdre l'un de ses plus honorables citoyens...

Feu M. Dechamplain était l'un des descendants de la patriarcale famille de Siméon Dechamplain...

Les imposantes funérailles ont eu lieu vendredi le 27. La foule nombreuse de parents et d'amis...

Le drapau de la Ligue du S-Coeur était porté par M. Napoléon Dechamplain, frère du défunt...

M. Dechamplain laisse dans le deuil son épouse, née (Maria) Charest; ses fils MM. Zénon, de la Maison A. Côté et Fils, Auguste...

A l'occasion de son grand deuil, la famille a reçu de nombreuses

offrandes de messes pour le regretté disparu, bouquets spirituels, un grand nombre de témoignages de sympathies, messages, etc.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Julien, de St-Anaclet.

Saint-Ulric

La Révde Sr St-Ulric (Léa Gendron), du Couvent des Srs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, est venue, la semaine dernière, visiter ses parents M. et Mme Philippe Gendron...

La Révde Sr St-Daniel, du Couvent du Bon Pasteur de Québec, accompagnée de la Révde Sr St-Eustache, est venue visiter son frère M. Jean-Bte Simard...

M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, curé de St-Joques, et Mlle Elmire Roy ont passé quelques jours chez M. et Mme Jean-Bte Lamarre.

Mme Polydore Bernier et Mme Roger Carrière-Bernier sont de retour de vacances d'un mois passées à St-Quentin, N.B.

M. Louis Gagné est allé à Québec dernièrement pour conduire à l'Hôpital son beau-père M. Pierre Pearson, assez gravement malade.

M. Jean-Bte Lamarre est retourné à son emploi, à Baie-Commeau, après avoir passé quelques jours dans sa famille.

M. Edmond-Herménégilde Ouellet est allé à Jonquières, le 14 août dernier, pour servir de témoin à sa fille Mlle Rachel Ouellet, inst., qui a épousé M. Edouard Demers, de Jonquières.

M. Roland Lamarre est allé à Mont-Laurier pour remplir un contrat de coupe de bois.

Mme Jean-Bte Ducasse, de Baie-des-Sables, était ici, ces jours derniers, en visite chez ses parents.

M. et Mme A. Mercier (Jeanne Lapointe), de Québec, ont passé quelques jours chez M. Jean Lapointe.

Le 25 août, M. Donat Dubé, fils de M. et Mme Jos. Dubé, a épousé Mlle Rose-Aline Desrosiers, fille de M. Philippe Desrosiers.

Cabano

Mariage solennel.—Le 30 août dernier, M. L.-A. Paradis, constable de la Police montée, en détachement à Québec, conduisait à l'autel Mlle Carmen Pouchard, fille de M. et Mme J.-Albert Bouchard, négociant à Cabano...

Après la cérémonie religieuse, mariés, parents et invités se rendirent à la villa de M. et Mme J.-A. Bouchard où un succulent goûter fut servi aux jeunes époux et aux personnes présentes...

Les nouveaux mariés sont par-

tis en voyage le même jour; leur souhaitons un heureux voyage et tout le bonheur auquel ils ont droit.

St-Thomas de Cherbourg

M. Gérard Fortin, de St-Thomas de Cherbourg, est l'heureux gagnant du prix de \$25 mis en raffle dimanche dernier, lors de la fête champêtre qui eut lieu à cet endroit...

St-Paulin Dalibaire

Nouvelle scierie. — Dimanche après-midi, après l'ouverture d'un bazar à St-Paulin Dalibaire, il y eut bénédiction de la scierie de M. François Pelletier...

Commission Scolaire. — La localité vient de se donner une Commission Scolaire qui aura pour président M. P.-A. Harvey et secrétaire-trésorier M. Samuel Gagné.

Caisse Populaire. — Une Caisse Populaire a été fondée, ces jours derniers, en notre paroisse.

Lac-au-Saumon

Vêture et profession religieuse. — Le 6 août dernier, en la fête de la Transfiguration de Notre-Seigneur, dans la chapelle de la Maison-Mère des Soeurs Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé, du Lac-au-Saumon, avait lieu une cérémonie de vêture et de profession religieuse...

Le même jour ont prononcé leurs vœux perpétuels: Soeur Marie de l'Immaculée-Conception, née M.-Blanche Imbeault...

Soeur Marie-Anne de Jésus, née M.-Blanche Fortier, de Plessisville; Soeur M. de la Nativité, née M.-Yvonne Castonguay...

Soeur Marie-Rose de Jésus, née M.-Blanche Fortier, de Plessisville; Soeur M. de la Nativité, née M.-Yvonne Castonguay...

Soeur Marie-Rose de Jésus, née M.-Blanche Fortier, de Plessisville; Soeur M. de la Nativité, née M.-Yvonne Castonguay...

Soeur Marie-Rose de Jésus, née M.-Blanche Fortier, de Plessisville; Soeur M. de la Nativité, née M.-Yvonne Castonguay...

Soeur Marie-Rose de Jésus, née M.-Blanche Fortier, de Plessisville; Soeur M. de la Nativité, née M.-Yvonne Castonguay...

Soeur Marie-Rose de Jésus, née M.-Blanche Fortier, de Plessisville; Soeur M. de la Nativité, née M.-Yvonne Castonguay...

On limite les droits des sous-locataires

Ottawa. — L'administration des loyers à la Commission des Prix et du Commerce tient à confirmer aujourd'hui que, après le 1er octobre prochain, les locataires qui louent des pièces ne pourront plus faire jouer leurs sous-locataires des dispositions de leurs baux...

Nouvelle filiale de l'Institut Rheault

L'Institut Rheault de Mont-Joli, qui a une filiale à Rimouski depuis quelques années, vient de fonder une autre filiale à Matane pour y donner le cours commercial, etc.

Nouveau pont

La Municipalité de Sayabec, fera construire, sous peu, un pont sur la Rivière Noire. Les soumissions seront demandées incessamment.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés:

VOLAILLES VIVANTES: Poules. Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à rôti. Les arrivages sont considérables et excèdent la demande. Les prix ont quelque peu fléchi.

Poulets à griller. Les arrivages sont abondants. Demande modérée et prix à la baisse.

Dindes. Les arrivages sont limités et facilement absorbés.

VOLAILLES ABATTUES: Poules et Poulets. Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

N.B. — Nous tenons à signaler que conformément aux ordonnances de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, nous pouvons, dès maintenant, prévoir qu'à partir du 1er septembre prochain, une baisse assez marquée des prix sera enregistrée sur les diverses catégories de poulets à rôti vivants et abattus.

OEUFs: Montréal et Québec. Les arrivages sont limités aux besoins et les prix sont fermes.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec. Marché stationnaire aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec. Marché stable et prix soutenus.

BEURRE. Suivant une ordonnance du Gouvernement fédéral, le prix minimum de vente du beurre No 1 pasteurisé, en cours durant le mois de septembre prochain, est fixé à 33 1/2c. la livre, livré à l'acheteur.

En vue de bénéficier de l'avance de prix prévue, l'offre est limitée et, à la suite d'une demande améliorée, ce marché s'est quelque peu raffermi au cours de cette dernière semaine.

Lundi matin, le 30 août, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, variait de 33 1/4c. à 33 3/4c. la lb. FROMAGE.

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c. la livre, f. a. b., point d'expédition de la fabrique.

Prix de remise pour beurre et fromage. Montréal et Succursale de Québec.

Beurre frais. Semaine finissant le 23 août 1943 inclusivement

No 1 pasteurisé 32 13-16c. No 2 pasteurisé 31 13-16c. No 3 pasteurisé 30 13-16c.

Fromage blanc. Semaine finissant le 24 août 1943 inclusivement

\*Fabriqué le ou après le 1er juin 1943

No 1 20c. No 2 19 1/2c. No 3 19c.

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N. B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec. Succursale de Québec. Semaine finissant le 28 août 1943 inclusivement.

OEUFs A — Gros 46 1/2c. A — Moyens 45 1/2c. B — 35 1/2c. A — Poulettes 38 1/2c. C — 30 1/2c.

VEAUX ABATTUS "Engraisés au lait" Bons — 90 lbs et plus 20c. Moyens — 19c. Communs — 18c. Veaux d'étable abattus 16c à 18c

AGNEAUX ABATTUS Bons — 35 lbs et plus 30c. POULETS ABATTUS A — 5 lbs et plus 26c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 25c. B — 5 lbs et plus 24c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 23c. C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 22c. C — 5 lbs et plus 21c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c. C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c.

Nouvelle filiale de l'Institut Rheault

L'Institut Rheault de Mont-Joli, qui a une filiale à Rimouski depuis quelques années, vient de fonder une autre filiale à Matane pour y donner le cours commercial, etc.

Nouveau pont

La Municipalité de Sayabec, fera construire, sous peu, un pont sur la Rivière Noire. Les soumissions seront demandées incessamment.

PRIX ET COMMENTAIRES DU MARCHÉ

La Coopérative Fédérée de Québec fournit les commentaires suivants sur les marchés:

VOLAILLES VIVANTES: Poules. Les arrivages sont limités. La demande est active et les prix sont fermes.

Poulets à rôti. Les arrivages sont considérables et excèdent la demande. Les prix ont quelque peu fléchi.

Poulets à griller. Les arrivages sont abondants. Demande modérée et prix à la baisse.

Dindes. Les arrivages sont limités et facilement absorbés.

VOLAILLES ABATTUES: Poules et Poulets. Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

N.B. — Nous tenons à signaler que conformément aux ordonnances de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, nous pouvons, dès maintenant, prévoir qu'à partir du 1er septembre prochain, une baisse assez marquée des prix sera enregistrée sur les diverses catégories de poulets à rôti vivants et abattus.

OEUFs: Montréal et Québec. Les arrivages sont limités aux besoins et les prix sont fermes.

VEAUX ABATTUS: Montréal et Québec. Marché stationnaire aux prix actuels.

PORCS LIVRES ABATTUS: Montréal et Québec. Marché stable et prix soutenus.

BEURRE. Suivant une ordonnance du Gouvernement fédéral, le prix minimum de vente du beurre No 1 pasteurisé, en cours durant le mois de septembre prochain, est fixé à 33 1/2c. la livre, livré à l'acheteur.

En vue de bénéficier de l'avance de prix prévue, l'offre est limitée et, à la suite d'une demande améliorée, ce marché s'est quelque peu raffermi au cours de cette dernière semaine.

Lundi matin, le 30 août, le beurre No 1 pasteurisé, au gros, variait de 33 1/4c. à 33 3/4c. la lb. FROMAGE.

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage fabriqué le ou après le 1er juin 1943, doit être livré à l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs a été fixé à 20c. la livre, f. a. b., point d'expédition de la fabrique.

Prix de remise pour beurre et fromage. Montréal et Succursale de Québec.

Beurre frais. Semaine finissant le 23 août 1943 inclusivement

No 1 pasteurisé 32 13-16c. No 2 pasteurisé 31 13-16c. No 3 pasteurisé 30 13-16c.

Fromage blanc. Semaine finissant le 24 août 1943 inclusivement

\*Fabriqué le ou après le 1er juin 1943

No 1 20c. No 2 19 1/2c. No 3 19c.

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N. B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Prix de remise de la Coopérative Fédérée de Québec. Succursale de Québec. Semaine finissant le 28 août 1943 inclusivement.

OEUFs A — Gros 46 1/2c. A — Moyens 45 1/2c. B — 35 1/2c. A — Poulettes 38 1/2c. C — 30 1/2c.

VEAUX ABATTUS "Engraisés au lait" Bons — 90 lbs et plus 20c. Moyens — 19c. Communs — 18c. Veaux d'étable abattus 16c à 18c

AGNEAUX ABATTUS Bons — 35 lbs et plus 30c. POULETS ABATTUS A — 5 lbs et plus 26c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 25c. B — 5 lbs et plus 24c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 23c. C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 22c. C — 5 lbs et plus 21c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 20c. C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 19c.

POULETS ABATTUS "à griller" A — 34c. B — 32c. C — 28c.

DINDES ABATTUES "Vieux mâles" A — 34c. B — 32c. C — 29c.

DINDES ABATTUES "Vieilles femelles" A — 35c. B — 33c. C — 30c.

PORCS LIVRES ABATTUS "Sélectionnés" A — 5 lbs et plus 34c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 33c. B — 5 lbs et plus 32c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 31c. C — 5 lbs et plus 29c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 28c. C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 27c.

POULETS ABATTUS "à griller" A — 34c. B — 32c. C — 28c.

DINDES ABATTUES "Vieux mâles" A — 34c. B — 32c. C — 29c.

B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 33c. C — 5 lbs et plus 31c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 30c.

POULETS ABATTUS "Sélectionnés" A — 5 lbs et plus 34c. A — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 33c. B — 5 lbs et plus 32c. B — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 31c. C — 5 lbs et plus 29c. C — 4 lbs jusqu'à 5 lbs 28c. C — 3 lbs jusqu'à 4 lbs 27c.

POULETS ABATTUS "à griller" A — 34c. B — 32c. C — 28c.

DINDES ABATTUES "Vieux mâles" A — 34c. B — 32c. C — 29c.

DINDES ABATTUES "Vieilles femelles" A — 35c. B — 33c. C — 30c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8 p.c. aux expéditeurs individuels et de 5 p.c. aux Coopératives affiliées.

PORCS LIVRES ABATTUS

Dr M.-A. BOUDREAU Médecine générale Spécialité: Anesthésie Consultations: Avant-midi: A l'Hôpital. Au bureau l'après-midi: 2 à 4 h. Soir: 7 à 8 h. 7, rue Rouleau. — Tél. 415

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Traffic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Gingras, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

ASSURANCES S. Z. COTE, Enr. LUCIEN MORIN, prop.-gérant Edifice Banque Canadienne Nationale C. P. 439 RIMOUSKI, P. Q. Tél: Bureau, 33; Résidence, 279 m 4

ARSÈNE MICHAUD ENTREPRENEUR DE FUNÉRAILLES EMPLOI D'UN ANNUAIRE DIPLOME SERVICE AMBULANCE No 1, Rue St-Paul, Côté Est de la Cathédrale, RIMOUSKI.

LOUIS-LEO DOYON ARPEUR-GEOMETRE Inquisiteur-Forêtier, Conseil 148, Rue St-Germain RIMOUSKI

Dr J.-O. DRAPEAU MÉDECIN-CHIRURGIEN Des Hôpitaux de Paris 154, rue St-Germain RIMOUSKI

Dr OMER LECLERC, M. D. Médecin général et obstétricien. SPÉCIALITÉ: Maladies des enfants. Avant-midi, consultations à l'Hôpital. Heures de Bureau: 2 à 4, l'après-midi. Soir: 7 à 8 heures. 156, St-Germain. RIMOUSKI

J. ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances Générales, Vie, Feu, Automobiles, Accident et Maladie, etc. BUREAU: Rue LePage, près du Garage Desrosiers & Dionne. Téléphone 75 RIMOUSKI

BUREAU A MONT-JOLI: LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LAVOIE A AMQUI LE DEUXIEME LUNDI HOTEL LANGIS A TROIS-PISTOLES, LE DEUXIEME MARCHÉ, HOTEL LABRIE A MATANE, LE PREMIER MARDI DU MOIS.

J.A. GENDREAU, O.D. OPTOMETRISTE-OPTICIEN SAINT-FABIEN

RADIO CHRC Québec, P. Q. 800 Kilocycles --- 1000 Watts LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 120 A.M. A MINUIT

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

Application plus étendue de l'Emploi obligatoire.

Aux Patrons et Employés:

LA 6ème Ordonnance sur l'Emploi obligatoire, rendue sous l'empire des Règlements du Service sélectif national (emplois civils) exige qu'on s'y conforme au plus tard le 8 septembre 1943.

Les cinq premières Ordonnances donnaient des listes d'occupations et astreignaient toutes les personnes du sexe masculin qui y étaient employées, si elles étaient (a) dans une catégorie d'âge et d'état matrimonial spécifiée par les règlements de mobilisation, ou si elles étaient (b) âgées de 16, 17 ou 18 ans.

Les détails de la 6ème Ordonnance furent annoncés dans les journaux à la fin d'août. L'on peut s'en procurer des exemplaires à tout bureau de Placement et du Service sélectif.

Si vous êtes dans le doute quant à la portée de cette Ordonnance et la marche à suivre, informez-vous auprès du plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

Tous les hommes, mariés ou célibataires, de 16 à 40 ans inclusivement, et employés aux occupations spécifiées, sont maintenant assujettis aux Ordonnances. Pour éviter les rigueurs de la loi, ceux qui ne se sont pas encore inscrits doivent le faire au plus tard le 8 septembre 1943.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL, Ministre du Travail

A. MacNAMARA, Directeur du Service sélectif national D-6B-F

Fin d'une tournée de conférences

Le Révérend Frère Adrien, propagandiste de l'enseignement des sciences naturelles et de l'embellissement du domaine rural au Département de l'Instruction publique, est de retour d'une tournée de conférences en Gaspésie. Il a inauguré cette tournée à Rimouski, au début du mois. Il a visité plusieurs localités du comté de Matane et il a donné ensuite de nombreuses causeries dans le comté de Bonaventure.

Noces d'Or du collège de Louiseville

Les anciens du Pensionnat St-Louis-de-Gonzague qui ont quitté l'institution avant leur 8e année et qui désirent prendre part aux fêtes du 26 septembre sont priés d'envoyer immédiatement leurs nom et adresse. On voudra bien noter que, cette année, l'entrée des pensionnaires est fixée au 7 septembre. (Communiqué).

PETITES ANNONCES

MACHINERIE DE MOULIN A SCIE EQUIPEMENT DE CAMP Stock enorme de machinerie neuve et usagée pour moulins a scie, courroies, poulies, arbres de couche etc. Couvertes, lits, materas, cable etc. Demandez-nous informations. Nous pouvons vous faire épargner de l'argent. M. Zagerman & Cie Limitée, Barvieu Road, Ottawa, Ont.

FLEURS... FLEURS...

Bouquet de corsage, gerbes pour mariées, croix, couronnes mortuaires de tous genres, à un prix modique. Rendez-vous au No 179, rue Notre-Dame ou appelez le No 379 M. 1.

L'INSTITUT RHEAULT

MONT-JOLI, RIMOUSKI ET MATANE COURS COMMERCIAL PRATIQUE COMPLET Nos diplômés se placent avantageusement. Pour renseignements, s'adresser à L'INSTITUT RHEAULT, Rue St-Rosaire, Tél. 30, MONT-JOLI, Qué. ou à L'INSTITUT RHEAULT, 284, rue St-Germain, Tél. 431, RIMOUSKI, Qué. ou à L'INSTITUT RHEAULT, 162, avenue St-Jérôme, MATANE, Qué.

A LOUER

Chambres à louer, aussi logement de 3 ou 4 pièces. S'adresser à 190, rue St-Germain, Tél. 451.

A VENDRE

15 radios électriques usagés, aussi radios neufs à batteries, sur tables et cabinets. S'adresser à Geo. Gagnon, Hôtel Laval, Bic.

TERRE A VENDRE

Terre de 142 arpents, bonne grande maison, installation eau courante, chaude et froide, chambre de bain; tournaise air chaud. Grange, écurie neuve ayant coûté \$3,000.00, le tout construit au centre de la terre, sur la route nationale, verger de 60 pommiers, 8 arpents en bois, balance culture et pacage dont 9 arpents permanent. Troupeau canadien enregistré et accredité, 17 bêtes à cornes, taureau classé AA; 5 chevaux, voitures d'été et d'hiver. Instruments aratoires neufs, pas plus de 5 ans, à vendre avec ou sans rouler, à bonnes conditions. J. A. DIONNE, St-André de Kamouraski.

CORRESPONDANCE

Pour trouver votre idéal? Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Case postale, 1722, Québec.

AGRANDISSEMENTS

Envoyez-nous vos films ou dia négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais tous vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus 5c de poste et taxe. PHOTO POSTALE, Boite Postale 522, Sherbrooke, Qué.

AGRANDISSEMENTS GRATUITS

Avec chaque film développé et avec 10 réimpressions, le tout SEULEMENT 25c (plus 5c pour poste et taxe). PHOTOGRAPHIC LABORATORIES, Boite Postale 545, Sherbrooke, Qué.

Ménagères

Manquez-vous de sucre

Employez « Sucrine » le préféré des substituts du sucre (500 fois plus sucré). Une bouteille de deux onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. Liquide agréable au goût, sert pour tous les breuvages, genres de pâtisseries, etc. Avons à Québec la marchandise (gros et détail) pour livraison immédiate. Satisfaction assurée. Emballage soigné. Livraison rapide. Prix de détail (mode d'emploi, français et anglais inclus). Malle payée. (1 bouteille 0.75) (6 — \$4.25) (12 — \$8.00). Adressez vos commandes avec bon mandat etc., à: LES BONS PRODUITS ENR., 351 Charest Blvd. Québec.

"RADIO-THÉÂTRE LUX FRANÇAIS"

JEUDI SOIR

FRANCOIS ROZET GISELE SCHMIDT PIERRE DURAND

"CINQ TOMBEAUX MENENT AU CAIRE"

sous la direction de PAUL L'ANGLAIS

9 HRS P.M. CKAC CHRC

NOTES LOCALES

Mrs Gérard Simard, de notre ville, et Raoul Falar, de Matane, partent aujourd'hui pour la Malbaie, où ils assisteront au congrès du Barreau canadien. —M. le Dr et Mme Victor Lepage sont partis pour Ottawa, où ils assisteront au mariage du lieutenant Daniel Doran, avocat, frère de Mme Lepage, avec Mlle Marie Langlois. —M. Albert Laniel, i.c., de Milligan, est de passage en notre ville. —Mlle Pauline Amiot, de Québec, a passé la fin de semaine à Rimouski, l'invitée de M. et Mme François Joly. —M. le Dr Paul-Emile Fortier, de Québec, passe quelques jours en notre ville. —M. Jean-Baptiste Banville, de Jonquières, est en promenade à Rimouski. —Mlle Gertrude Tanguay, de Sainte-Anne-des-Monts, était en visite chez sa soeur Mlle Alice Tanguay, récemment. —M. Antoine Gaboury est de retour de Québec où il a passé quelques jours. —Mlle Yvette Marmen passe la fin de semaine à Montréal. —Mlle Odette Bellavance est de retour d'un bref voyage à Québec. —M. Gabriel Rousseau, directeur de l'école technique de Montréal, était en ville, la semaine dernière. —M. Jean-Paul Barr, de St-Pacôme, était en ville, dimanche. —M. l'abbé Euclide Fournier est revenu de Montréal où il a passé quelques jours. —L'honorable Hector Perrier, de Québec, était en ville, récemment. —Mlle Laurette Banville, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville. —Mlle Rolande Langlois passe une semaine de vacances dans sa famille à Sainte-Luce. —M. Adrien Teasdale, i.c., et Mme Teasdale, de Montréal, accompagnés de Mme Achille Gagnon, étaient de passage à Ottawa, Québec et Rimouski, à l'occasion du mariage Gagnon-Lesvesque. —M. et Mme Eugène LeBlanc et leur bébé Réal, d'Arvida, ont passé quelques jours à Rimouski. —M. et Mme Léo-Paul Poirier et leur petite fille Lise, de Jonquières, et M. et Mme Roger Jean et leur bébé, Ginette, d'Arvida, sont en promenade chez leurs parents M. et Mme Wellie Goulet, de Rimouski-Est. —Mlle Aline Garneau, de Montréal, est venue assister aux funérailles de sa mère Mme J.-A. Garneau.

—Mme J.-Paul Drolet, de l'Islet, était en ville, récemment. —Mme Ernest St-Laurent (Sr) est actuellement en promenade à Montréal. —Milles Berthe et Margot Banville, de Beauharnois, ont passé la semaine chez des parents à Rimouski-Est. —Mlle Thérèse Martin, de St-Octave de Métiis, passe quelque temps en notre ville, l'invitée de Mlle Yolande Landry. —M. G.-O. Morissette, gérant du Service sélectif, à Rimouski, Mme Morissette et leur jeune fille Madeleine sont partis pour une croisière au Lac-St-Jean. —Mlle Gaby Potvin, fille de M. J.-A. Potvin, marchand de notre ville, et de Mme Potvin, est venue passer quelques jours de vacances chez ses parents, Mlle Potvin étudie le chant à Montréal; elle a même déjà paru en public et elle réussit à merveille, nous dit-on. Sincères félicitations et meilleurs vœux à notre jeune concitoyenne. —M. Georges Henri Bélanger, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, est parti pour passer l'hiver à Eureka, Ontario. —M. Lauréat Côté, sergent dans l'armée active, ainsi que son épouse, de Toronto, sont en promenade chez leurs parents M. et Mme Hormidas Côté et M. et Mme C.-A. Beaulieu.

—M. Jean-Paul Barr, de St-Pacôme, était en ville, dimanche. —M. l'abbé Euclide Fournier est revenu de Montréal où il a passé quelques jours. —L'honorable Hector Perrier, de Québec, était en ville, récemment. —Mlle Laurette Banville, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville. —Mlle Rolande Langlois passe une semaine de vacances dans sa famille à Sainte-Luce. —M. Adrien Teasdale, i.c., et Mme Teasdale, de Montréal, accompagnés de Mme Achille Gagnon, étaient de passage à Ottawa, Québec et Rimouski, à l'occasion du mariage Gagnon-Lesvesque. —M. et Mme Eugène LeBlanc et leur bébé Réal, d'Arvida, ont passé quelques jours à Rimouski. —M. et Mme Léo-Paul Poirier et leur petite fille Lise, de Jonquières, et M. et Mme Roger Jean et leur bébé, Ginette, d'Arvida, sont en promenade chez leurs parents M. et Mme Wellie Goulet, de Rimouski-Est. —Mlle Aline Garneau, de Montréal, est venue assister aux funérailles de sa mère Mme J.-A. Garneau.

—M. et Mme Léo-Paul Poirier et leur petite fille Lise, de Jonquières, et M. et Mme Roger Jean et leur bébé, Ginette, d'Arvida, sont en promenade chez leurs parents M. et Mme Wellie Goulet, de Rimouski-Est. —Mlle Aline Garneau, de Montréal, est venue assister aux funérailles de sa mère Mme J.-A. Garneau.

SERVANTE DEMANDEE Servante pouvant fournir références. S'adresser par téléphone au numéro 289 ou à M. et Mme St-Jean, Rimouski.

A VENDRE 1.—Etalon Canadien de 18 mois, champion à l'Exposition Régionale de Rimouski, l'an dernier, \$200.00. 2.—Jument Anglaise de 5 ans dont la mère a gagné les premiers prix aux courses, à Mont-Joli, \$200.00.

Pour renseignements, s'adresser: P.-C. SAINDON, ptre, Curé de St-Donat, Comté de Rimouski.

AU THEATRE RIMOUSKOIS

4-6-7 SEPTEMBRE 1943. When Johnny comes Marching Home

Allan Jones, Jane Frazee, Gloria Jean.

Il ne faut pas oublier que le second Mickey Rooney qu'est Donald O'Connor est aussi une des principales vedettes de ce film.

Allan Jones et Jane Frazee sont les principales vedettes de cette agréable comédie musicale qui nous présente un jeune soldat revenant chez lui en permission et qui doit se soumettre à contre coeur, aux attentions exagérées de son entourage. Pour obtenir la paix il cherche la solitude mais il passe alors pour un déserteur. Cette erreur précipite les événements.

Le programme sera complété par le 4e épisode de la série « Daredavils of the West » et une comédie.

8-9-10 SEPTEMBRE 1943.

Grand Père

Josseline Gael, Jean Chevrier, Pierre Larquey. Grand-père est marchand. Sa petite fille Jacotte est envoyée dans un pensionnat; elle est particulièrement choyée par Solange. Mais la sœur Germaine une autre petite fille de l'institution est jalouse de Jacotte et accuse celle-ci injustement du vol d'un bijou. Désespérée la pauvre Jacotte fuit pendant la nuit sous l'orage. On la ramène transie. Voyant Jacotte malade, Germaine est prise de remords; elle avoue être l'auteur du vol. Jacotte lui pardonne, mais que devient notre amie Solange dans tout cela? Ne manquez donc pas ce film qui sera très intéressant. Vous verrez aussi une comédie et un sujet court.

—Mme J.-Paul Drolet, de l'Islet, était en ville, récemment. —Mme Ernest St-Laurent (Sr) est actuellement en promenade à Montréal. —Milles Berthe et Margot Banville, de Beauharnois, ont passé la semaine chez des parents à Rimouski-Est. —Mlle Thérèse Martin, de St-Octave de Métiis, passe quelque temps en notre ville, l'invitée de Mlle Yolande Landry. —M. G.-O. Morissette, gérant du Service sélectif, à Rimouski, Mme Morissette et leur jeune fille Madeleine sont partis pour une croisière au Lac-St-Jean. —Mlle Gaby Potvin, fille de M. J.-A. Potvin, marchand de notre ville, et de Mme Potvin, est venue passer quelques jours de vacances chez ses parents, Mlle Potvin étudie le chant à Montréal; elle a même déjà paru en public et elle réussit à merveille, nous dit-on. Sincères félicitations et meilleurs vœux à notre jeune concitoyenne. —M. Georges Henri Bélanger, de Notre-Dame du Sacré-Coeur, est parti pour passer l'hiver à Eureka, Ontario. —M. Lauréat Côté, sergent dans l'armée active, ainsi que son épouse, de Toronto, sont en promenade chez leurs parents M. et Mme Hormidas Côté et M. et Mme C.-A. Beaulieu.

Remarquables succès D'UN AGENT D'ASSURANCE



Les résultats récemment publiés par la compagnie d'assurance North American Life pour les ventes de l'année qui vient de se terminer indiquent que M. A. Albert, de Rivière-du-Loup, s'est de nouveau qualifié comme membre du Leaders Club de la compagnie. Le titre de membre a pour base le volume des ventes. La qualité des affaires et le service aux assurés. C'est la plus haute distinction qu'un représentant puisse gagner.

Depuis qu'il est entré au service de la compagnie en 1940, M. Albert n'a jamais manqué de devenir membre de ce club de production, et son record pour les ventes de l'année 1942-43 surpasse tout ce qu'il a jamais établi précédemment. Au point de vue des ventes de l'année d'affaires terminée le 31 juillet, il est arrivé au second rang de l'organisation tout entière de la compagnie.

A LA CHAMBRE DE COMMERCE

Mercredi soir, à l'hôtel de ville, à la réunion mensuelle de la Chambre de Commerce, présidée par M. Jean Allaire, on a fait le choix des délégués qui représenteront la Chambre au congrès de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province à Sorel les 20 et 21 septembre. On a choisi également les membres qui se rendront à Mont-Joli pour assister au congrès régional.

AU THEATRE CARTIER

6-7-8 SEPTEMBRE 1943.

César

Raimu, Charpin, Pierre Fresnay. Vous avez sans doute bien hâte de savoir le dénouement des films intéressants qu'étaient « Marius et Fanny ». Ne manquez donc pas « César » qui vous fera connaître comment finiront les aventures de nos amis marseillais. Raimu et Charpin sont encore meilleurs comédiens dans ce film que dans les précédents.

Le film a lui seul ayant une durée de 160 minutes ne sera complété que par les reportages.

9-10-11 SEPTEMBRE 1943.

Somewhere I'll Find You

Clark Gable, Lana Turner, Johnny Davis fut envoyée à Berlin comme correspondant de guerre le soir même où il avait donné rendez-vous à une « petite amie », il partit donc sans la revoir. A son retour de Berlin on lui apprit que son amie Paula était devenue amoureuse de Kirk son frère. Les deux frères sont donc rivaux. Paula fut envoyée comme correspondante en Indo-Chine. Les deux frères furent envoyés à sa recherche après la disparition de celle-ci. Lequel sera le plus heureux? Comment finira ce beau film?... Il sera complété par le 14e épisode de la série « Riders of Death Valley ».



EVADÉ DE PRISON REPRIS

Lionel Dufour, qui s'était évadé de la prison de Rimouski au début de la semaine dernière, est tombé amoureux dans le piège que lui avaient tendu les hommes de la Sûreté provinciale dirigés par le détective Eugène Monn, en charge au bureau de Rimouski.

On se souvient qu'au début de la semaine dernière Lionel Dufour trompait la surveillance de ses gardiens, à la prison de Rimouski, pour prendre la clef des chaînes. Les hommes de la Sûreté provinciale se mirent aussitôt à sa recherche et moins de deux jours plus tard ils relevèrent de ses traces. Devant lui il avait l'intention de se cacher, ils le rattrapèrent un piège, ce qui amena sa capture dimanche soir. C'est par les agents Truchon et Caron, il fut arrêté par le détective Monn et ramené à la prison de Rimouski.

Lundi matin, il a comparu devant le magistrat Antonio Couillard sous une accusation d'évasion et il a plaide non coupable, connaissant un procès devant jury. Il suivra son enquête préliminaire le 7 septembre prochain.

On est encore sous nouvelles des deux autres évadés au 17 juillet dernier.

DINER D'ADIEU

Le 15e cours de commis de bureaux donne aux militaires du district No 5 vient de se terminer au camp 55 et ceux qui ont gradué ont eu leur dîner d'adieu au Mar-oué avant d'aller rejoindre leur unité respective. Le discours a été prononcé par le soldat bienot. Le major J.-B. Fells, du 55, et M. l'abbé Antoine Gagnon assistaient à ces agapes. On sait que le cours de commis de bureaux dure trois mois. Les élèves Sylvère et Ambroise sont, parmi les professeurs de ces cours.

Au Séminaire

L'inscription des externes aura lieu le 5 septembre, lundi avant-midi. La rentrée des pensionnaires le 8 septembre avant 6 h. du soir et l'ouverture des classes le 9, à 8 h. du matin.

Le DIRECTEUR.

Décès

—Le 2 septembre, à Priceville, est décédé M. Valentin Boutin, époux de feu Marie Normandeau. Il était âgé de 83 ans. Lui survit sa fille Mme Joseph Boutin, de Price.

—En l'église de Bicourt, le 4 septembre, sera chanté le service du soldat Maurice Lebel, âgé de 22 ans, de l'armée canadienne, mort en service actif durant l'invasion de la Sicile.

La Fanfare du 22e Régiment à Rimouski

La Fanfare du 22e Régiment, de Québec, sous la direction du lieutenant Edwin Bélanger, sera à Rimouski, dimanche, et si la température le permet elle donnera un concert au kiosque du parc de la gare.

LES PAYS QUI AURONT DROIT A DES REPARATIONS POUR DOMMAGES CAUSES PAR LA GUERRE

Moscou. — (P.A.) L'Allemagne a infligé à l'Union soviétique des dommages s'élevant à des milliards de dollars et à tous les autres alliés seulement la moitié de cette somme, a déclaré le prof. Eugène Verca au cours d'une conférence, ajoutant que les Russes réclameront des réparations afin d'empêcher les Allemands de jouir d'une manière de vivre supérieure à celle des pays qu'ils ont ravagés.

Comme question de nécessité économique, dit-il, les réparations devraient être payées d'abord à la Russie et aux autres pays qui ont souffert de l'occupation, et ensuite à l'Angleterre et aux Etats-Unis où le besoin est moins impérieux. D'après le prof. Verca, il faudra dix années de travail de la part

ECONOMISEZ EN FAISANT VOS ACHATS AU St-GEORGES

Souliers d'enfants

Semelle de cuir, brun, genre sandale, pointures 4 à 10 et 11 à 2. Spécial

\$1.19



Pantoufles

Packard, talon un pouce, bleu, rouge-rouge, noir.

\$2.15

"Dorsay". Bleu, rouge-rouge, rouge-rouge et noir "Boudoir".

\$2.60



Souliers "THERESE"

Talons militaires. Brun pale, brun foncé, tan ou noir, 4 à 8.

\$3.50



LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRÉ

La conscription et les étudiants de 18 ans

Les chefs du service sélectif et les délégués des universités canadiennes se sont réunis lundi dernier en conférence à Ottawa pour étudier le cas des étudiants de

Outre son mari et ses enfants, feu Mme Desrosiers laisse 58 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

Nous réitérons à la famille en deuil nos sincères condoléances.

18 ans, frappés par l'extension nouvelle de la conscription aux jeunes gens de 18 ans. Avant, la conscription frappait ceux de 19 ans seulement.

D'après certaines informations très sérieuses, il semble que l'on a proposé des conditions très radicales touchant l'appel des étudiants de dix-huit ans et demi à l'instruction militaire. Il appert même qu'on n'accordera d'exemption collective que pour les élèves qui se destinent aux carrières scientifiques.

Advertisement for Magasin St-Georges, featuring a window display with shoes and text: 'Pour la femme active Souliers MADELEINE ET \$6.00 GENRE BROGUE OU UNL SEMELLES COUSUES. RENDENT LE TRAVAIL AGREABLE. Magasin St-Georges'.

VENTE d'abandon des affaires

Notre magasin sera fermé le 15 septembre

et tout le stock doit être vendu

ROBES, CHAUSSURES ET TOUTE AUTRE MARCHANDISE

- 2 Mannequins de femmes
2 Miroirs bisautés
Fixtures pour démonstration
2 Comptoirs vitrés
Tables-comptoirs
1 coffre-fort.

Georges Sénéchal 328 rue St-GERMAIN